CAVALAIRE mag

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

AUTOMNE 2021 #28

Dossier p.20-29

FEUX DE FORÊT :

PRÉVENTION, PROTECTION ET RÉGLEMENTATION

Culture p.08
INTERVIEW DE L'ARTISTE KATRE

Portrait p.30
PIERRE PELLAN
CONTES & LÉGENDES

Ils font Cavalaire p.35
SOLIDARITÉ ANIMAUX CAVALAIRE

Sommaire

p.02 **EDITO**RIAL

p.03 **RETOUR** EN IMAGE

p.06 - 18 **ACTU**ALITÉS
Interviews, projets, zoom, focus & travaux...

p.19 **INTERVIEW**
DE L'ARTISTE KATRE

p.20 - 29 **DOSSIER FEUX DE FORÊT :**
PRÉVENTION, PROTECTION
ET RÉGLEMENTATION
Face à ces immenses feux, la question de la responsabilité se pose et le réchauffement climatique est pointé du doigt (...) Quelles sont les règles à respecter ? Quels sont les dispositifs mis en place dans notre commune pour se prémunir et lutter contre ces prochaines catastrophes ?

p.30 **PORTRAIT**

p.35 **ILS FONT** CAVALAIRE
Solidarité envers les animaux

p.36 - 37 **TRAVAUX**

p.41 **LA RECETTE** DU MAIRE

p.42 - 43 **CALENDRIER**
DES ANIMATIONS
Focus sur les immanquables de cet automne.

UNE ÉDITION HÔTEL DE VILLE DE CAVALAIRE-SUR-MER.
Directeur de la publication : Philippe LEONELLI. **Rédaction :** V. Dubille, L. Johnson, S. Blandin, J. Maraldo et A. Castel.
Mise en page : O. Baudry. **Crédits photos :** L. Johnson. A. Castel, O. Baudry, S. Blandin, V. Escriva. N. Vautravers. Freepik. shutterstock et DR.
Infographie : S. Koziol, O. Baudry. **Impression :** Riccobono Offset Presse. 115 chemin des Valettes- 83490 Le Muy.

Tous droits réservés, reproduction interdite.

Tirage 12 500 exemplaires. **ISSN :** 0997-2412

En couverture : Commémoration du 14 Juillet 2021.
Crédits : © O. Baudry

EDITO DU MAIRE

Chères Cavalairoises et Chers Cavalairois,

Malgré un été quelque peu perturbé par les restrictions liées à la COVID19 - notamment la difficile mise en œuvre du pass sanitaire - mais également par les terribles incendies du mois d'août, notre Golfe de Saint-Tropez affiche cette année un bilan touristique dont nous pouvons être fiers !
Les vacanciers étaient au rendez-vous et à Cavalaire, sur le territoire du golfe de Saint-Tropez comme sur l'ensemble du département, nous avons pu à la fois compter sur une augmentation de la clientèle française et sur un retour en force des touristes européens en provenance notamment de Belgique, de Suisse et des Pays-Bas.
De quoi réjouir nos restaurateurs, hôteliers et l'ensemble des professionnels du tourisme qui ont été accompagnés dans leur saison par une programmation particulièrement riche, oscillant entre concerts, feux d'artifice, bodegas, cinéma en plein, marchés nocturnes, Saint-Pierre et Caval'eau Jet.... Ajoutons à cela, la mise en place par la Ville d'un centre de vaccination éphémère et, en lien avec le Casino de Cavalaire, d'un centre de dépistage, et vous aurez la combinaison parfaite d'une saison réussie ! L'après-saison estivale s'annonçant plutôt bonne, c'est donc avec une sérénité et un optimisme retrouvés que nous avons abordé cette rentrée. Nos enfants ont retrouvé le chemin de l'école et ont été accueillis dans des conditions optimales grâce à la mobilisation de nos enseignants, de nos ATSEM, du personnel des cantines et de l'entretien et de l'ensemble des agents de la commune que je tiens à remercier particulièrement.

> **“Notre Golfe de Saint-Tropez affiche cette année un bilan touristique dont nous pouvons être fiers !”**

Actualité oblige, notre dossier central est consacré à l'engagement de notre commune en matière de protection de l'environnement. Nous reviendrons bien entendu dans ce numéro sur les incendies qui ont ravagé notre territoire, détruisant plus de 7000 hectares de notre magnifique plaine et massif des Maures et entraînant un désastre écologique sans précédent. Nous tenions en effet à mettre en lumière le remarquable travail de nos soldats du feu et rendre hommage à leur courage. La ville de Cavalaire a décidé d'engager aujourd'hui une nouvelle étape dans ce combat avec la création d'un Comité communal de lutte contre les feux de forêt qui participera à la protection de nos forêts et sensibilisera nos concitoyens sur le risque incendie et autres.

Le mois de septembre a néanmoins été celui d'une très bonne nouvelle : le ministère de la Transition écologique a en effet validé le projet de la Maison de la Nature, marquant ainsi le point de départ des travaux, dès cet automne.
Autre cause toute aussi importante en ce mois d'octobre à laquelle nous consacrons une large part dans ce magazine : la lutte contre le cancer du sein pour laquelle la Ville se mobilise, cette année encore, en organisant tout au long de ce mois rose, de nombreuses animations destinées à récolter des fonds pour la recherche. Nous comptons sur votre mobilisation !

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour la cérémonie traditionnelle des vœux le samedi 15 janvier 2022 à 19h au gymnase Henry Gros, si bien sûr, les conditions sanitaires le permettent !
Prenez soin de vous.

Philippe Leonelli,
Maire de Cavalaire-sur-mer

RETOUR en IMAGES

IMAGE DE FOND : **Le 18 août, l'un des plus grands tributes hommage au groupe mythique « Pink Floyd » a posé ses valises à Cavalaire avec *Dark side of the wall* pour vous faire vivre un show gigantesque.**

ÉTÉ 2021 – RETOUR EN IMAGES

1 ENTRETIENS LITTÉRAIRES : Natasha Polony, Perico Legasse et Plantu vous ont donné rendez-vous lors des premiers entretiens littéraires organisés par la commune pour un été 100 % culture.

2 CAVAL'EAU JET : Le 17 septembre dernier, la Ville a accueilli la grand-messe du jet-ski pour les championnats de France lors de la Caval'eau jet.

3 BODEGA : Spécialité de vos commerçants, ambiance festive et concerts, c'était le retour des Bodegas du 1er au 4 juillet à Cavalaire.

4 TRAGOS : Pendant près de deux mois, le festival des Tragos vous a fait rire, pleurer, vibrer lors de sa 44ème édition !

5 CONCERTS : Le 10 août, le groupe *Regina The real queen experience* a enflammé la scène de Cavalaire avec un show musical retraçant la fabuleuse carrière du groupe intemporel "Queen".

6 SAINT PIERRE : Le 4 juillet dernier se tenait la grande fête traditionnelle provençale de la Saint-Pierre, si chère au cœur des Cavalairois(es) !

7 FÊTE DU 14 JUILLET : Cavalaire s'est illuminé de mille feux à l'occasion de la fête nationale le 14 juillet dernier ! Au programme cérémonie, concert et feux d'artifice pour une journée exceptionnelle.

8 LOISIRS DES PETITS : Durant tout l'été, les centres de loisirs ont proposé aux petits Cavalairois de nombreuses activités pour un été ludique et amusant !

9 CAVALAIRE JAZZ : Une 12ème édition réinventée et réussie pour le Caval'air Jazz festival qui s'est tenu du 8 au 10 septembre sur l'esplanade Sainte-Estelle.

10 CAVALAIRE ASSOCIATIONS : Sport, culture, solidarité, vous avez pu trouver l'association qui vous correspond lors du Forum des associations organisé le 4 septembre dernier !

SAISON 2021
Un très bel été pour les professionnels cavalairois

NOUS AVONS SOUHAITÉ CETTE ANNÉE PARTIR À LA RENCONTRE DES PROFESSIONNELS CAVALAIROIS POUR ÉVOQUER AVEC EUX L'ACTIVITÉ COMMERCIALE DE CETTE NOUVELLE SAISON ESTIVALE QUI S'EST ACHEVÉE IL Y A QUELQUES SEMAINES. CES ENTREPRENEURS NOUS DÉVOILENT SANS DÉTOUR LEUR RESSENTI SUR CES 3 MOIS D'ÉTÉ ET NOUS LIVRENT LEUR BAROMÈTRE ÉCONOMIQUE POUR CETTE SAISON.

VITO AVELLA,
Gérant d'un restaurant de plage :
" Cette saison 2021 a été pour nous une très belle saison touristique." *Notre fréquentation est en hausse par rapport à 2019, dernier été avant la pandémie. Et nous avons pu constater une forte présence des Français qui ont été nombreux à choisir le sud de la France, et plus particulièrement le Var. L'épidémie de la Covid-19 et la mise en place des nouvelles restrictions notamment le pass sanitaire n'ont pas perturbé notre activité. Nos clients étaient au fait des mesures applicables et étaient pour la plupart vaccinés. Seul bémol, nous avons dû faire face à de grosses difficultés liées au manque de personnel et au recrutement de nos équipes.*

Baromètre économique de cette saison 2021 : 9/10

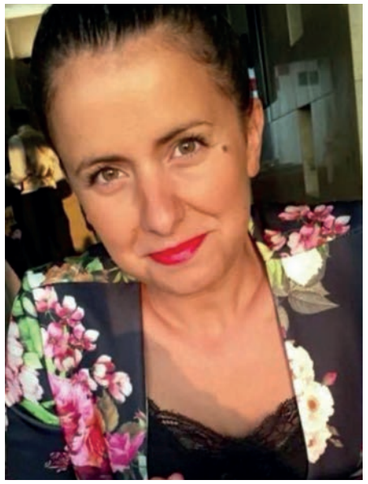

MORGANE MESEK,
Gérante d'un magasin de prêt-à-porter et accessoires :
" Comme l'année dernière cette saison a été une réussite." *La fréquentation a été excellente. En juillet, nous avons même rencontré les clients qui n'avaient pas pu venir au printemps à cause du confinement. Côté Covid, ces derniers ont toujours très bien respecté les consignes dans notre établissement et la communication de la Ville était adaptée et efficace. Enfin, le programme des animations est toujours très diversifié durant la saison. Et nous avons été très heureux de pouvoir profiter d'évènements comme l'énorme concert Hommage à Pink Floyd qui nous a permis de voir de nouveaux clients qui venaient de loin. Ce type de manifestation est à renouveler, car très bénéfique pour nos commerces. Il faudrait vraiment que la Ville et l'Office de Tourisme poursuivent leur action dans ce sens.*

Baromètre économique de cette saison 2021 : 7,5/10

CLÉMENT GOMEZ,
Prestataire nautique sur le port de Cavalaire :
" Cette saison a répondu à toutes mes attentes." *Nous avons vraiment très bien travaillé. En développant les partenariats avec les hébergements de plein air, nous avons fait le plein durant tout l'été. Grâce à cette affluence, ce ne sont pas moins de 7 personnes embauchées à temps plein au sein de notre structure qui ont accompagné nos vacanciers pendant leurs sorties en mer.*
Côté covid, nous n'avons pas du tout été impacté puisque nous n'étions pas soumis aux mesures sanitaires. Il aura tout de même fallu rassurer nos clients en communiquant sur les réseaux sociaux. Cette belle saison nous pousse à lancer de nouveaux projets.

Baromètre économique de cette saison 2021 : 10/10

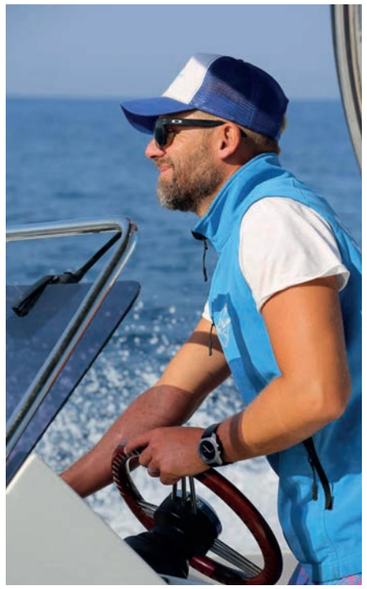

Le Gouvernement à mis en place un indicateur allant de un à quatre niveaux permettant une analyse régulière de la situation face à la Covid 19.

Dans les coulisses de la rentrée scolaire 2021

LA RENTRÉE SCOLAIRE A EU LIEU IL Y A QUELQUES SEMAINES ET UNE NOUVELLE ANNÉE DÉBUTE POUR LES ENFANTS ET LES ÉQUIPES ÉDUCATIVES QUI LES ACCOMPAGNENT. CETTE ANNÉE EST ENCORE MARQUÉE PAR LA PRÉSENCE DE L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19. UN NOUVEAU PROTOCOLE SANITAIRE A ÉTÉ MIS EN PLACE AFIN DE GARANTIR UNE RENTRÉE EN TOUTE SÉCURITÉ. PORT DU MASQUE, HORAIRES DÉCALÉS, BRASSAGE DES ÉLÈVES, VOUS SAUREZ TOUT SUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2021/2022.

NOUVEAU PROTOCOLE SANITAIRE

Afin de garantir au maximum un enseignement en présentiel, le Gouvernement à mis en place un indicateur allant de un à quatre niveaux permettant une analyse régulière de la situation par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports sur la base d'indicateurs fournis par Santé publique France. Le niveau 1 correspond au niveau vert c'est-à-dire celui présentant le risque le plus faible et le niveau 4 correspond au niveau sanitaire du risque le plus élevé . La rentrée s'est effectuée avec un niveau 2 permettant un accueil en présentiel de tous les élèves et la pratique de sports en intérieur et extérieur.

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

Vous avez déjà dû les remarquer, mais c'est l'une des grandes nouveautés de cette rentrée 2021/2022. Le port du masque a été rendu obligatoire pour tous les élèves à partir du CP en intérieur.

ACCUEIL DES ÉLÈVES

Soucieuse d'accorder à ses élèves des conditions d'accueil optimales et de favoriser leur épanouissement tout en garantissant leur sécurité, les écoles ont mis en place, sur les recommandations du Gouvernement la limitation du brassage par niveau. Ainsi, les élèves ont des horaires de rentrée et de sortie de cours mais aussi de récréation différés en fonction de leur niveau afin de limiter au maximum les contacts entre élèves.

FERMETURE DES CLASSES

La limitation de la propagation de l'épidémie passe aussi par la prise en charge rapide des cas de Covid-19, C'est pourquoi une fermeture de la classe est décidée dès la détection du premier cas parmi les élèves. En dépit de ses nombreuses contraintes qui ont pesé sur la rentrée scolaire, se sont quelque 500 petits Cavalairois qui ont pu effectuer leur rentrée sereinement le 2 septembre dernier, grâce à l'organisation et à une bonne préparation de l'ensemble du corps enseignant.

MAISON DE LA NATURE : le projet se concrétise

C'EST EN 2017 QUE LE PROJET DE LA MAISON DE LA NATURE A ÉTÉ INITIÉ PAR LE MAIRE, PHILIPPE LEONELLI. L'AMBITION PREMIÈRE ÉTAIT DE VALORISER, PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ LOCALE ET DÉVELOPPER LE TOURISME VERT DE LA COMMUNE EN RÉAMÉNAGEANT LE SITE DE L'UTOM* POUR FAIRE DE CE SITE UN LIEU DE RÉFÉRENCE GRÂCE À DES MISSIONS D'ÉDUCATION ET DE SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT.

Projection *Maison de la Nature* en vue 3D

Il aura fallu 4 ans de démarches longues et fastidieuses pour qu'aboutisse enfin le projet. 2021 est l'année de la concrétisation ! Le projet de la Maison de la Nature a été présenté au mois de juin aux membres de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites. Cet organisme qui concourt à la protection de la nature à la préservation des paysages, des sites et du cadre de vie, est chargé d'émettre un avis sur les projets localisés notamment dans les sites classés, les réserves naturelles, les sites Natura 2000.

Après des années de travail, la Ville a donc présenté son projet afin de le faire valider. Après délibération, le dossier a reçu un avis favorable à l'unanimité des membres de la commission. Le ministère de la Transition écologique a validé à son tour le projet, au mois de septembre donnant son autorisation pour l'ensemble des travaux envisagés.

Début des travaux dès cet automne

Christophe Robin, adjoint délégué à la transition écologique et au développement durable, de préciser : *« Cette validation est une étape décisive dans la réalisation du projet car elle marque enfin le point de départ des premiers travaux de réhabilitation de l'ancienne usine, dont la première phase débutera au début de ce mois de novembre. Elle concerne l'aménagement paysager du site avec comme première mission le débroussaillement d'une zone allant jusqu'à 200 m autour des bâtiments de l'Usine et de la maison Foncin. 30 ha de terrain seront « nettoyés » de façon manuelle grâce à une méthode de travail utilisant essentiellement des engins légers pour respecter au mieux la faune et la flore. Les travaux, pris en charge à 50% par le Conservatoire du littoral, prendront fin au début du mois de mars 2022. »*

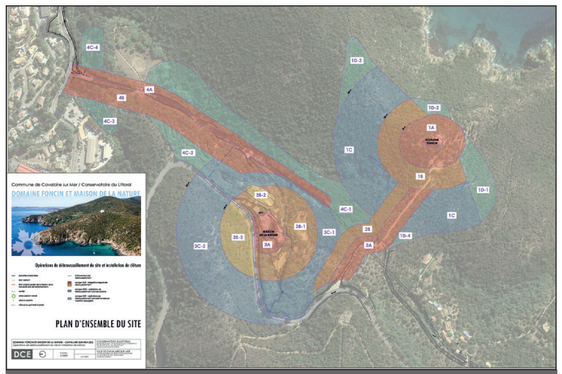

1 ère étape : aménagement paysager . Zones: Rouge et orange O.L.D (50 et 100m) , vert et bleu (zone des 200 m)

Cette première phase se finalisera par l'installation d'une clôture autour de la Maison de la Nature et permettra de lancer, dans la foulée, la deuxième phase du projet, c'est-à-dire, la réhabilitation même de l'Usine. ■

* U.T.O.M : Usisine de traitement des ordures ménagères

CAVALAIRE

UNE VILLE ÉCORESPONSABLE

DEPUIS 20 ANS, LA VILLE S'EST ENGAGÉE, NOTAMMENT PAR L'INTERMÉDIAIRE DE SON PORT, DANS UNE DÉMARCHE DE GESTION ENVIRONNEMENTALE DE QUALITÉ.

IMPLIQUÉS DEPUIS 2020 DANS LES TESTS DE PROTOTYPES, LE PORT HERACLEA, LABELLISÉ « PORT PROPRE », ET LA VILLE DE CAVALAIRE SE SONT ENGAGÉS OFFICIELLEMENT AVEC ECOFHAIR POUR LA POURSUITE DE LEUR COLLABORATION LE 12 JUILLET DERNIER. LES PLAISANCIERS ONT AINSI PU PROFITER DES PREMIERS BOUDINS DE CHEVEUX RECYCLÉS CET ÉTÉ.

Cavalaire , site de test et d'expérimentation

Nous l'avons déjà abordé l'année dernière dans le magazine, conscients des impacts des activités de plaisance sur l'environnement durable, la Ville et le port Heraclea se sont rapprochés de l'association Coiffeurs Justes afin de développer des prototypes pour lutter contre la pollution liée aux hydrocarbures.

Le principe est simple : recycler les cheveux pour en confectionner des boudins dans des collants également recyclés et utiliser leurs propriétés d'absorption pour combattre les pollutions. Ces boudins peuvent, par exemple, être disposés en fond de cale des bateaux pour contenir les rejets d'hydrocarbures mais aussi pour lutter contre la pollution accidentelle dans les ports en constituant des barrages flottants ou encore en tant que système de délimitation des zones de baignade. En clair, les utilisations sont infinies.

En plus de l'adhésion à ce dispositif, la Ville et le Port s'étaient aussi engagés à participer au recyclage et à la collecte de cheveux grâce à des conteneurs spéciaux installés sur les quais.

Les premiers boudins installés en juillet

A la suite de tests lancés en février 2020, pour améliorer la qualité et la résistance des boudins, le projet s'est concrétisé autour du concept d'économie circulaire et de développement durable, chers à la municipalité. C'est en juillet dernier que Cavalaire a aussi accueilli les premiers boudins à base de cheveux recyclés.

Un projet à la portée internationale

Depuis plus de 6 ans, l'association Coiffeurs Justes créée par Thierry Gras sensibilise l'ensemble des professionnels de la coiffure au recyclage des cheveux pour leur capacité d'absorption. A ce jour, 4 700 adhérents à travers la France et 8 pays européens, ont permis de récolter plus de 100 tonnes de cheveux .

A noter que les activités de dépollution s'effectuent dans une volonté de développement d'économie circulaire puisque celles-ci sont réalisées dans des ateliers et chantiers d'insertion professionnelle.

Projets et perspectives

Dans cet esprit, la commune souhaite aussi développer de nouveaux projets de réutilisation des cheveux pour dépolluer les ruisseaux mais aussi pour expérimenter les propriétés fertilisantes de ce système afin d'enrichir les plantations publiques des espaces verts .

De quoi assurer un avenir plus vert dans la commune. ■

La signature de cet engagement s'est déroulée le 12 juillet 2021, en présence de : (de gauche à droite) Thierry GRAS, Président de Coiffeurs Justes, Ambassadeur ECOFHAIR, Philippe LEONELLI, Maire de Cavalaire, Conseiller départemental, Alexandra MATHIOLON, Directrice Générale du Groupe SERFIM, Alain DUMESTRE, Président Directeur Général de SERPOL

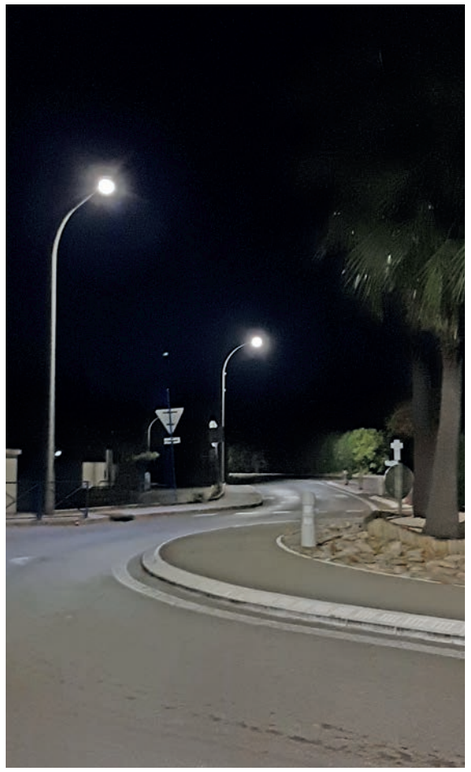

TRAVAUX :
Un nouvel éclairage écoresponsable

DEPUIS TROIS ANS, LA COMMUNE A ENTAMÉ DE GRANDS TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES POINTS LUMINEUX PUBLICS APRÈS UN APPEL DE FONDS DE CONCOURS POUR DES TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE.

La Ville associée avec le SYMIELEC Var a engagé sa transition écologique avec notamment la réfection de son éclairage public. Lors des 3 dernières années, ces remplacements par des appareils à technologie LED correspondent ainsi à 650 pour la première tranche, 770 pour la deuxième et 600 pour la troisième à venir d'ici le printemps prochain.

MULTIPLES VERTUS

Les vertus de cette technologie sont multiples, que ce soit en gain de puissance, en termes d'économie d'énergie, de pollution du ciel étoilé. Elles génèrent une uniformité de l'éclairage et permettent une variation de puissance entre 23h et 5h. En outre, ses qualités sont indéniables en matière de préservation de la faune et de la flore. En effet, les anciens luminaires généraient des nuisances lumineuses en contradiction avec la préservation environnementale.

TRAVAUX :
La ferme de Pardigon fait peau neuve

À PEINE LE RIDEAU TOMBÉ SUR LES PLANCHES DU THÉÂTRE DE VERDURE, LA MUNICIPALITÉ A ENTAMÉ LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA TOITURE DE LA FERME DE PARDIGON.

Refonte de la toiture, pose de nouvelles tuiles et entretien de la charpente en bois d'après-guerre, c'est un grand chantier pour la préservation du patrimoine qui a débuté le 9 septembre avec, pour objectif, de rénover les 360m2 de toiture du théâtre de verdure et 10 % de la surface totale de la charpente pendant un mois.

Pour assurer ce chantier, la commune a fait appel à l'entreprise des charpentiers du haut Var spécialisée depuis plus de 30 ans dans la rénovation et la construction de charpentes en bois et qui travaille de manière traditionnelle, afin de préserver la structure et l'histoire de cette ferme.

Propriété du Conservatoire du Littoral, entretenue par la ville de Cavalaire, la ferme de Pardigon est composée d'un vaste amphithéâtre de verdure adossé aux contreforts du massif des Maures et constitue un haut lieu de culture essentiel à la vie de la commune avec

notamment le festival des Tragos qui y prend place chaque année lors de la saison estivale.

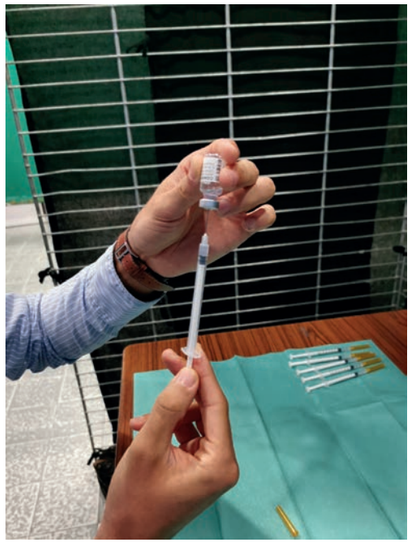

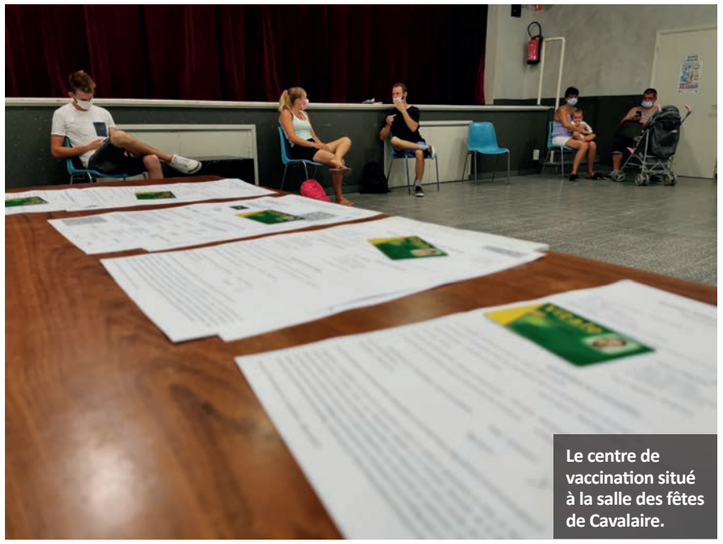

Le centre de vaccination situé à la salle des fêtes de Cavalaire.

VACCINATION À CAVALAIRE
Un centre éphémère sur-mesure

VOILÀ MAINTENANT 6 MOIS QUE LA VILLE ACCUEILLE RÉGULIÈREMENT UN CENTRE DE VACCINATION ÉPHÉMÈRE AU SEIN DE SA SALLE DES FÊTES.

En avril, la première campagne était dédiée aux personnes les plus fragiles ou ne pouvant se déplacer dans les autres centres situés parfois à plus de 30 minutes de la commune. Ce sont 400 Cavalairois âgés de plus de 70 ans qui ont pu se faire vacciner.

Cet été, dans le cadre de la mise en place de l'obligation du pass sanitaire pour tous les salariés des établissements recevant du public, les entreprises cavalairoises ont été invitées par les services du C.C.A.S. à prendre un rendez-vous pour l'injection d'une première ou deuxième dose afin de débuter ou compléter leur schéma vaccinal et ainsi assurer une continuité de l'activité économique des établissements touristiques de la Ville.

L'esprit et le sens de ce centre de vaccination voulu par le Maire sont bien là : s'adapter à la situation et à la réglementation sanitaire en vigueur pour répondre au plus près aux besoins de la population et permettre de se faire vacciner rapidement et surtout facilement, à proximité de son domicile, ou de son lieu de travail en limitant les contraintes de transport.

Au total environ 1300 injections ont été réalisées par le personnel soignant de la commune au profit des Cavalairois, des entreprises de la station balnéaire mais aussi parfois des habitants de La Croix-Valmer et du Rayol-Canadel.

La multiplication des ouvertures de centres pérennes et éphémères partout en France, dans tous nos territoires, a été essentielle dans la dynamique vaccinale.
A Cavalaire, la coordination et l'organisation du centre de vaccination éphémère ont nécessité et nécessite encore d'importantes ressources humaines et matérielles. 6 médecins, 12 infirmières et pharmaciens mais aussi des agents SSIAP (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes) et du personnel administratif et technique se sont relayés pour assurer la bonne marche de cette structure médicale et l'accueil des patients dans les meilleures conditions.

Philippe Leonelli rappelle : *« La mise en place de ce centre n'aurait pu se faire sans le dynamisme, la disponibilité et la réactivité de nos soignants, du personnel communal et bien sûr de nos bénévoles. Je tiens à les remercier chaleureusement.*
Notre vivre ensemble et notre solidarité s'expriment aussi et surtout en situation de crise. La réussite de ces journées de vaccination en témoigne. ».
Il ajoute. *« Nous continuerons à proposer des campagnes au sein de notre centre éphémère à chaque fois que la situation sanitaire l'exigera, en accord avec les services de la Préfecture »*

A la mi-octobre, le centre rouvrira à nouveaux ses portes pour proposer à toutes les personnes éligibles une troisième dose, conformément aux prescriptions des autorités sanitaires. ■

Plus d'informations :
C.C.A.S – 04 94 64 45 20

UNE JOURNÉE POUR SENSIBILISER CONTRE

LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

LE 25 NOVEMBRE MARQUE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET LE DÉBUT DE 16 JOURS DE CAMPAGNE MONDIALE POUR CETTE CAUSE.

À l'occasion de la journée du 25 novembre, Cavalaire va accueillir une journée d'échanges et de débats sur les violences physiques, psychologiques et mentales à l'encontre des femmes coordonnée par Catherine Wydooghe et Carold Mortier.

#orangezlemonde : financez, intervenez, prévenez, collectez !

Instaurée en France en 1999, cette journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes est d'autant plus d'actualité qu'on dénombre plus de 80 féminicides perpétrés en France depuis le début de l'année. Il est donc plus que jamais important d'agir. Cette année, les Nations Unies organisent une campagne de 16 jours qui débutera le 25 novembre et s'achèvera le 10 décembre, date de la journée internationale des Droits de l'Homme. Pour rendre hommage aux victimes, la municipalité organise une grande journée d'échanges, sur le thème des violences physiques, psychologiques et mentales. Celle-ci sera animée par l'avocate du barreau de Toulon Maître Aurore Boyard, de la psychologue clinicienne Nathalie Rocailleux ainsi que des représentants de la Police Municipale et de la Gendarmerie qui répondront à toutes vos questions.

une journée pour en parler

Durant cette journée, plusieurs interventions sont prévues sous forme de témoignages, interventions, débats divisés en trois thématiques, regroupant les violences psychologiques, les féminicides et les nouveaux outils pour se protéger. La première intervention aura lieu à 10h au lycée de Gassin avec le Conseil de la vie lycéenne, les lycéens et des intervenants afin de sensibiliser les jeunes sur ses thématiques. A partir de 14h30 à la Maison de Mer aura lieu une conférence-débat en présence de maître Aurore Boyard , avocate du barreau de Toulon et Nathalie Rocailleux pscycologue clinitienne, suivie d'une intervention de Monsieur le Maire. Et pour clôturer la journée, le casino vous offre un instant de partage et de convivialité à partir de 18h30.

Comment réagir ?

De nombreuses associations et structures de protection des femmes et de luttes contre la violence ont vu le jour depuis la création de cette journée. Celles-ci ont des rôles variés depuis l'accompagnement, l'aide juridique jusqu'à la prise en charge. ■

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES
25 novembre

Pour vous aider

ACCOMPAGNEMENT
04 98 11 84 50
Une intervenante sociale tient une permanence tous les lundis à la gendarmerie de la Croix-Valmer.

SERVICES DES SECOURS :
Le 39 19.
Les femmes victimes de violences ou les témoins peuvent contacter ce numero du lundi au vendredi 24h/24. Ce numéro est gratuit depuis un poste fixe. Il est invisible sur les factures.

08 842 846 37
Le « 08 victimes » est un numéro dédié à toutes les victimes de violences quel que soit le préjudice subi. Victimes ou témoins de harcèlement peuvent contacter le 08 Victimes, 7 jours/7, de 9h à 21 h. Ce numéro est non surtaxé.

INFORMATIONS JURIDIQUES
Vous pouvez vous diriger vers le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles du Var (CIDFF) au **04 94 65 82 84** ou auprès du planning familial varois : **04 22 14 54 25.**

- Association Le Cap au **06 15 97 29 88** ou sur **www.harcelement-france.com**

LIENS INTERNET :

Violence : http://www.var.gouv.fr/violences-faites-aux-femmes-contacts-utiles-dans-a6047.html

Parcours victimes : https://parcours-victimes.fr/parcours-adulte/

CAVALAIRE SE MOBILISE POUR

OCTOBRE ROSE

LE CANCER DU SEIN TOUCHE CHAQUE ANNÉE 59 000 FEMMES EN FRANCE ET MALGRÉ LES ÉNORMES PROGRÈS DE LA RECHERCHE MÉDICALE, CES 30 DERNIÈRES ANNÉES, CETTE MALADIE RESTE LA PREMIÈRE CAUSE DE MORTALITÉ PAR CANCER CHEZ LES FEMMES AVEC 12 000 DÉCÈS CHAQUE ANNÉE.

Depuis 28 ans, l'association « Cancer du sein, parlons-en » organise chaque année durant le mois d'octobre une grande campagne de prévention, sensibilisation et de dépistage du cancer du sein. Cette année encore, et ceux comme depuis 2018, la ville de Cavalaire s'engage dans cette campagne reconnaissable par son mythique ruban rose avec un programme coordonné et piloté par Ghislaine Navarro adjointe au Maire, qui permettra de récolter des fonds et sera directement reversée à la Ligue.

Un mois dédié à la lutte contre le cancer du sein

Afin de sensibiliser sur cette grande cause nationale et de récolter des fonds, la commune vous a préparé de nombreuses animations placées sous le signe de la solidarité et de l'unité qui rythmeront le mois d'octobre. Bourse aux livres, performances artistiques, concerts, conférence, zumba... il y en aura pour tous les goûts.

Focus sur les évènements à ne surtout pas manquer.

La Ville vous donne rendez-vous le 15 octobre pour un spectacle sur le thème de la féminité suivi d'un dîner caritatif au restaurant la Rhum Caffée, le tout organisé par l'*Assocation Cavalaire au Cœur*. Le 16 octobre, vous pourrez assister à une conférence sur le thème du dépistage des cancers animée par le Professeur Eisinger, responsable du *Département d'anticipation et de suivi du cancer* au Centre régional de lutte contre le cancer à l'institut Paoli Calmette de Marseille et de Michel Resbeut, président du Comité du Var de *la Ligue nationale de lutte contre le cancer*. Pour les plus sportifs, après le succès des randonnées découvertes du territoire, les gardes du littoral et le service des sports vous proposent de rechausser vos baskets pour une randonnée caritative le samedi 23 octobre au matin.

Enfin, pour clôturer cette programmation unique et ce mois de mobilisation au profit de la lutte contre le cancer du sein, la Ville vous convie le 30 octobre à des Olympiades roses suivies d'un apéritif, puis d'un concert et d'un feu d'artifice sur l'esplanade de Lattre de Tassigny.

Comment faire un don ?

Pour soutenir la recherche, vous pouvez simplement faire un don sur la plateforme de l'association : https://www.espaceasso.caisse-epargne.fr/cancerdusein/ ou par courrier à : C/O Estée Lauder Companies France - 48, rue Cambon- 75001 Paris – France. Ou en participant aux différentes ventes et activités caritatives proposées par la municipalité. ■

SCANNEZ-MOI FLASH-ME

INFO +
Pour plus d'informations sur le programme : 06 37 36 56 26 ou octobrerose@cavalaire.fr

HOMMAGE À
Mme Labbé

NOUS TENIONS À RENDRE UN HOMMAGE APPUYÉ À MME LABBÉ QUE PHILIPPE LEONELLI, MAIRE DE CAVALAIRE AVAIT RENCONTRÉE À L'OCCASION DE SES 100 ANS LE 2 SEPTEMBRE DERNIER.

Née en 1921 à Rozanna en Pologne, elle est arrivée en France en 1925 et s'est installée à Argenteuil où, plus tard elle exercera le métier de secrétaire de direction. C'est lors d'un séjour avec son mari, fonctionnaire de son état, qu'elle a découvert pour la première fois Cavalaire. Après un coup de foudre pour la qualité de vie et les paysages de la commune, ils ont acheté un terrain pour y faire construire par leur fils architecte Christian une maison et s'y installer. Cela faisait plus de 20 ans qu'elle profitait pleinement du cadre qu'offre notre Ville.

Monsieur le Maire était convié pour célébrer ce bel anniversaire aux côtés de ses proches dans la maison familiale afin de partager un moment de convivialité et de partage.

La Ville de Cavalaire adresse ses plus sincères condoléances à l'ensemble des proches et de la famille de Mme Labbé.

RÉGIE PUBLICITAIRE - **VILLE** DE CAVALAIRE - Contact : 06.37.36.56.26

Calendrier social

ATELIER MÉMOIRE :
10-17 et 24 septembre
1-13 et 20 octobre

ATELIER PSYCHOLOGIE POSITIVE :
20 septembre

ATELIER SOPHROLOGIE :
14-21 et 28 septembre
5-12-19- et 26 octobre
2 novembre

ATELIER ÉQUILIBRE :
30 septembre
7-14 et 28 octobre 4-11 et 18 novembre 2-16 et 9 décembre

JOURNÉE PRÉVENTION SENIORS
le 28 septembre de 10h à 17h à la salle des fêtes

THÉÂTRE "ÉMOI ET MOI"
le 10 décembre de 13h30 à 16h30 à la Maison de la Mer

ATELIER PEINTURE
Tous les jeudis de 10h à 12h dans la salle du club de l'Amitié.

SPORT SANTÉ ET SPORT SUR ORDONNANCE
Proposé aux adhérents **toute l'année**.

CONTACTS :
Pour toutes ces activités et ateliers s'inscrire au CCAS
Tel. : 04 94 64 45 20
ou par e-mail :
ccas@cavalaire.fr

LE CENTRE ADOS ACCOMPAGNE LA SCOLARITÉ DE VOS ENFANTS !

DEPUIS 18 MOIS, LE CENTRE ADOS PARTICIPE À LA RÉUSSITE SCOLAIRE DES ENFANTS AVEC LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF D'AIDE AUX DEVOIRS. RENCONTRE AVEC CÉLINE GARNIER, ADJOINTE DÉLÉGUÉE À LA POLITIQUE DE LA JEUNESSE ET DE LA CONTINUITÉ ÉDUCATIVE.

La mesure d'accompagnement à la scolarité représente un temps dédié, en dehors des heures de classe, à l'accompagnement des tâches demandées par les professeurs.

Quel est l' objectif de cette mesure mise en place à Cavalaire ?

Nous avons tous conscience que les devoirs sont importants pour les élèves, ils permettent de développer leur autonomie, de mettre à l'essai ce qu'ils ont compris, de réinvestir leurs connaissances mais aussi d'accroître leur mémoire. Mais nous avons aussi conscience que tous les élèves ne sont pas égaux pour les faire, certains ayant des facilités, d'autres étant plus sensibles au stress.

C'est pourquoi, depuis 18 mois, le centre ados propose tous les jours à partir de 14h un accompagnement scolaire gratuit sous forme d'aide aux devoirs, accessible à tous sur inscriptions. Ce dispositif reste encore méconnu pour les parents mais il apporte un accompagnement social et pédagogique à destination des élèves et de leurs parents. Le dispositif permet en effet d'aider tous les élèves qui le désirent, quel que soit leur milieu et il accompagne également les jeunes sur toutes les tâches annexes que peut demander l'école telles que la recherche de stage, l'établissement des conventions, la réalisation de dossiers. Pour aller plus loin dans cet accompagnement, le centre ados va même proposer des stages d'anglais lors des vacances scolaires. Enfin, l'aide aux devoirs a une dimension sociétale car l'un des objectifs est une meilleure intégration dans la société.

Comment se déroule l'aide aux devoirs ?

Tous les soirs, les animateurs du centre proposent un accompagnement individualisé avec l'accès à l'ensemble des outils nécessaires à la réalisation des devoirs (ordinateur, suite Office, fournitures scolaires…) dans une ambiance conviviale et sereine qui lutte contre le décrochage scolaire et l'exclusion sociale. Ce dispositif représente un moment privilégié pour que les élèves donnent du sens à leur travail personnel tout en bénéficiant de l'accompagnement de professionnels. Les parents qui le souhaitent peuvent aussi donner l'accès au compte Pronote de leur enfant afin de vérifier les devoirs mais aussi de proposer des solutions personnalisées en fonction des aptitudes des jeunes.

Quelles sont les modalités d'inscription?

Il est accessible sur simple inscription par téléphone au **04 94 00 11 59** et disponible tous les jours : pendant la période scolaire à partir de 14h jusqu'à 18h30 et pendant les vacances scolaires de 9h30 à 12h00.

De plus, nous avons mis en place une navette qui passe tous les jours (sauf le mercredi à 16h20 et 17h20 et le mercredi à 12h50) pour permettre aux jeunes de se rendre au centre ados. ■

VACANCES DE LA TOUSSAINT
L'AUTOMNE SERA SPORT !

LE SERVICE DES SPORTS VOUS DONNE RENDEZ-VOUS
DU 25 AU 29 OCTOBRE POUR LE RETOUR DES VACANCES SPORTIVES.
DÉCOUVREZ LE PROGRAMME !

LUNDI 25/10 :
Jeux d'automne- Tout public- Maison de la Mer- 10h-17h- Parcours motricité, tir à l'arc, basket, ateliers du cirque (gratuit)

MARDI 26/10 :
Journée découverte en mer.
Enfants nés entre 2011 et 2015-
Rdv Complexe Sportif Henry Gros
9h30-16h
Matin : optimist
Après-midi : catamaran

MERCREDI 27/10 :
Journée adultes à Sillans-la-Cascade
Gratuit 8h30-17h30
Prévoir pique-nique

JEUDI 28/10 :
Matin : Eveil sportif et multisports maternelles- enfants nés entre 2016 et 2020- 9h-12h- Complexe Sportif Henry Gros- gratuit
Après-midi : Tournoi Futsal- jeunes nés entre 2004 et 2010- 13h30-16h30 Gratuit- Complexe Sportif Henry Gros

VENDREDI 29/10 :
Sortie Vélo confirmés et parcours débutants- pour les enfants nés entre 2011 et 2015- 9h30-11h30-
Gratuit - Prévoir vélo et casque

Pour toutes ces activités tenue de sport et bouteille d'eau obligatoires.

INFO +
Inscriptions obligatoires auprès de Cavalaire famille. Renseignements auprès du service des sports

Calendrier E.M.S*

BABY GYM
De 9 mois à 3 ans :
Le jeudi de 10h à 11h.
Présence obligatoire d'un accompagnant sur place. Parcours sensoriel et jeux de ballons.

VÉLO
De 3 à 6 ans : **Mercredi de 9h30 à 10h30**
De 6 à 11 ans : **Mercredi de 10h30 à 11h30.** Esplanade de la Maison de la Mer.

VTT
Niveau confirmé obligatoire (+ 8 ans) :
Mercredi de 14h à 16h
Complexe sportif Henry Gros
Matériel : vélo /casque / bouteille d'eau

MULTI-SPORTS
De 3 à 6 ans : **Mardi de 16h45 à 17h45**
De 6 à 11 ans : **Mercredi de 8h à 12h30.** Complexe sportif Henry Gros.
Matériel : tenue de sport / bouteille d'eau

MULTI-SPORTS ADULTES
URBAN TRAINING
Les jeudis en période scolaire 12h - 13h.

TERRE, MER, MONTAGNE
Les lundis en période scolaire de 13h30 - 17h

MULTISPORTS
Les mardis en période scolaire à 9h30 - 10h30 / 10h30 - 11h30. Complexe sportif Henry Gros.

CONTACT :
***Ecole Municipale des Sports.**
Tél. : 04 94 05 41 28
sport@cavalaire.fr

APRÈS AVOIR ACCUEILLI LE CHAMPIONNAT D'EUROPE DE CATAMARAN INTER-SÉRIE EN 2019, **CAVALAIRE REÇOIT CETTE ANNÉE POUR LA PREMIÈRE FOIS LE CHAMPIONNAT DE FRANCE !**

LES CATAMARANS HISSENT LES VOILES !

Le grand tourbillon du championnat de France de catamaran inter-série s'installe dans la commune du vendredi 29 octobre au lundi 1er novembre. Les meilleurs coureurs seront présents pour ce grand rendez-vous de l'année organisé par la Yacht Club de Cavalaire et la Fédération Française de Voile. Cela promet une compétition musclée !

Une diversité remarquable

Cette année, la Ville accueille un championnat inter-série qui saura à tous les coups ravir les passionnés de nautisme ! La régate permettra de valoriser l'ensemble des classes de catamarans ! Vous pourrez ainsi y découvrir entre 50 à 70 bateaux de 16 à 20 pieds de long venus des quatre coins de la France pour s'affronter dans une ambiance conviviale durant deux journées de compétition.

Un programme chargé :

Pendant 4 jours, les spectateurs pourront assister à près de 7 courses de catamaran en solitaire ou en double, visibles depuis la grande jetée.
Le samedi, dès 10h30 après le briefing d'accueil et les consignes de sécurité, il sera temps pour les premiers concurrents de se jeter à l'eau pour la course d'ouverture du week-end ! Au total, sur la journée du samedi, c'est entre 3 et 4 courses d'une heure qui se dérouleront dans la baie de Cavalaire pour le plus grand plaisir des spectateurs !

Et pour terminer cette journée, au retour à terre, un pot d'accueil réunira les concurrents et les bénévoles sur la terrasse du Yacht Club de Cavalaire. Puis, le dimanche, les dernières courses de la compétition prendront place à partir de 10h30. Enfin, pour clôturer ce week-end extraordinaire, tous les coureurs seront conviés à un dîner en présence des bénévoles qui sera suivi par le sacre des nouveaux champions de France de catamaran.

Toutes les courses pourront être suivies depuis la jetée, et vous pourrez admirer les bateaux sur la plage du Yacht Club et du centre-ville avant et après chaque course. On vous attend donc nombreux afin de soutenir les prétendants au titre ! ■

DU 6 OCT. AU 30 DÉC. EXPOSITION À LA GARE

CLAUDE GUÉNARD

LE SERVICE CULTUREL PRÉSENTE 50 ŒUVRES ORIGINALES DU CARNET DE VOYAGE DE L'ARTISTE « SUR LA ROUTE DE LA SOIE » DE CAVALAIRE À XI'AN.

Claude Guénard est plus qu'un simple peintre, c'est un aventurier en art.

C'est du côté de la vie, de ses voyages, de ses doutes, ses envies, ses fantasmes et bien évidemment de ses amours que l'homme a trouvé à la fois la source de ses sujets mais aussi un sens à ses compositions. Ses œuvres puisent dans l'expérience d'un homme leur matière et leur énergie. Depuis plusieurs années l'artiste a entamé un projet artistique "Parcours du monde" et à l'occasion de ses voyages dans différents pays, il réalise des carnets de voyages, expose ses œuvres, anime des master class. Claude Guénard se définit comme un nomade culturel, animé par la découverte de l'autre, par le désir et le plaisir de rencontres sincères, décalées et originales.

CARNETS DE VOYAGE

Dans cette exposition l'artiste nous invite à un voyage sur la route de la Soie à travers une cinquantaine de travaux de carnets de voyage, depuis Cavalaire en passant par Oman, l'Iran, l'Ouzbékistan, le Kirghizistan pour s'achever en Chine dans la ville de Xi'An. De ses rencontres avec une famille croisée sur un marché de Muscat ou des femmes fashion de Téhéran en passant par un patriarche ouzbek, un dresseur d'aigle kirghize ou une chanteuse d'opéra chinois, l'artiste crée des illustrations réalisées sur des pages de magazines. Il gratte au rasoir le papier glacé, puis de son trait vif et généreux il fait naître la forme et ajoute avec gourmandise la couleur. Entre art brut et art naïf l'artiste esquisse une galerie de portraits chamarrés, une route de la soie entre tradition et modernité. Quelle plus belle expérience que de s'aventurer sur la route de la soie au départ de la gare de Cavalaire.

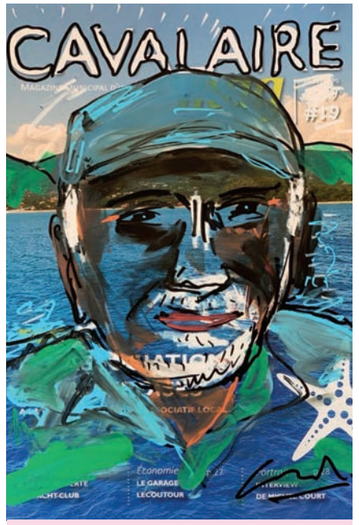

À PROPOS DE...

Claude Guénard entre aux Beaux-Arts à 16 ans et part à 21 ans en Afrique. Il y reste une vingtaine d'années et y cultive son goût pour la découverte de l'autre, les grands espaces et l'aventure. (...) Il se consacre désormais pleinement à son activité artistique et expose ses peintures, sculptures et dessins à travers le monde à Paris, New York, Miami, Mexico, Séoul, Dubaï, Xi'an, Osaka.

Rencontres avec Claude Guénard et démonstrations artistiques les 6 et 7 octobre de 10h à 12h et de 16h à 18h.

Calendrier culturel

DU 12/10/21 AU 15/01/22
EXPOSITION : LE PETIT TIBET
Voyage à travers un reportage photo inédit au Zanskar. **Médiathèque.**
Gratuit.

08 Octobre 2021 à 20h30
THÉÂTRE « DON QUICHOTTE » PAR LA CIE LAZZISSIMO
Don Quichotte a perdu la raison : il est persuadé que le monde est peuplé de chevaliers errants... **Salle des fêtes.**
Tarifs & renseignement à l'O.M.C

28 Octobre 2021 à 19h
CONCERT JAZZ ET BOSSA
Concert Intimiste duo "C'est Si Bon".
Lieu : Auditorium de la Médiathèque.
Tarifs & renseignement à l'O.M.C

12 Novembre 2021 à 20h30
SPECTACLE CABARET THÉÂTRE : LES VILAINES
"Elles ont tout (...) et elles nous font rire en étant... féministes !
Salle des fêtes.
Tarifs & renseignement à l'O.M.C

25 Novembre 2021 à 19h
CONCERT INTIMISTE AVEC LE DUO ROCK « PALACE »
Duo reprenant avec un plaisir authentique les grands standards du rock d'Elvis à Téléphone. **Auditorium.**
Tarifs & renseignement à l'O.M.C

7 Décembre 2021 à 18h
CONCERT INTIMISTE : BONOBO
Un voyage visuel et musical : poétique, onirique, loufoque, peut-être initiatique... à mi-parcours entre petit théâtre d'ombres et dessin animé. **Auditorium.**
Tarifs & renseignement à l'O.M.C

CONTACTS & PROGRAMMES :
Office Municipal de la Culture (O.M.C) : 04 94 64 00 96
Médiathèque : 04 94 01 93 20
Espace archéologique : 04 94 01 92 18
Espace expos gare : 04 94 00 48 11
Compte tenu d'un nombre de places limité, l'inscription est obligatoire aux activités qui vous intéressent.

POUR LA CLÔTURE DU PROJET « WALL STREET » PRÉSENTÉ JUSQU'AU 12 SEPTEMBRE DANS L'ANCIENNE GARE INSIDE ET OUTSIDE, L'ARTISTE SYLVIE BARCO A LAISSÉ CARTE BLANCHE À L'ARTISTE D'ART URBAIN KATRE, QUI A FAIT SPÉCIALEMENT LE DÉPLACEMENT POUR L'OCCASION. RETOUR SUR CE PASSAGE DE TÉMOIN ARTISTIQUE.

L'artiste urbain Katre à Cavalaire

Katre, pouvez-vous vous présenter ?

Katre, est mon nom d'artiste issu du graffiti ; mon univers c'est la photographie des lieux laissés à l'abandon, sur laquelle je redessine des formes très graphiques. J'ai été invité pour une collaboration incroyable avec Sylvie Barco sur plusieurs œuvres qu'elle a réalisées ici, à Cavalaire et je suis très heureux de pouvoir y exprimer mon art.

Parlez-nous un peu de cette collaboration.

Katre : C'est la première fois que je fais ce type de collaboration. Habituellement, j'aime travailler sur mes photos mais en découvrant le travail de Sylvie, nos similarités avec notamment des endroits qui me tiennent particulièrement à cœur tels que la piscine Molitor à Paris, je me suis dit que c'était le moment d'avancer. Car il faut faire des rencontres pour nourrir son art. J'ai donc décidé de tester cette collaboration inédite qui porte tout son sens pour moi puisque je travaille sur des grands murs.

Sylvie Barco : Pour moi, cette collaboration, comme souvent , c'est une rencontre. L'un de nos points communs est la piscine Molitor que l'on a tous les deux photographiée et ça avait du sens de travailler sur un projet commun puisque l'on avait déjà une connexion effective grâce à ce lieu. Même si dans mes œuvres on retrouve le graffiti et le street art, mon travail ne traite pas de ces sujets mais sur la trace laissée par l'artiste. Ça prenait alors tout son sens qu'un artiste vienne faire évoluer mon œuvre et y laisse sa trace, l'idée que mon travail s'efface, fusionne avec une peinture à la bombe est une évidence. Bien sûr, je me suis posé la question de ma réaction face à cette évolution mais au final j'ai trouvé que cela permettait un nouveau dialogue, une nouvelle création et j'ai trouvé ça génial !

> *« Le défi est d'accepter le travail photographique de quelqu'un d'autre avec sa propre vision des lieux [...] »*

Katre, qu'est-ce que ça fait d'investir l'œuvre d'un autre artiste?

Le défi est d'accepter le travail photographique de quelqu'un d'autre avec sa propre vision des lieux et sa sensibilité. En plus, je n'ai pas choisi les œuvres sur lesquelles j'allais travailler. J'ai vu les différents montages puis j'ai réalisé des esquisses mais une fois que l'on arrive devant un travail et que l'on se rencontre, tout peut se passer. Au final, je trouve que ce passage de témoin fonctionne très bien, grâce à la rythmique, au graphisme de ses collages et au fait qu'il y ait un mur à l'échelle 1:1 qui donne un dimension forte avec du recul pour les passants qui vont le regarder. Le travail sur l'œuvre c'est vraiment fait de manière spontanée, ce qui donne quelque chose de très positif à mon avis.

Est-ce que la Ville vous a inspiré?

J'essaye quand je suis de passage dans une nouvelle ville de la découvrir. A Cavalaire, j'ai découvert une façade dans une petite rue, ça me donne forcément l'envie d'y revenir ! ■

Partez à la découverte du patrimoine naturel de Cavalaire !

GEORGE SAND QUALIFIAIT LA NATURE COMME « *ÉTERNELLEMENT JEUNE, BELLE ET GÉNÉREUSE* » ; LE *CAVALAIRE MAG* VOUS INVITE À REDÉCOUVRIR LA FAUNE ET LA FLORE TYPIQUES DE LA COMMUNE.

FAUNE : LE ROUGE-GORGE ERITHACUS RUBECULA OU RIGAOU EN PROVENÇAL

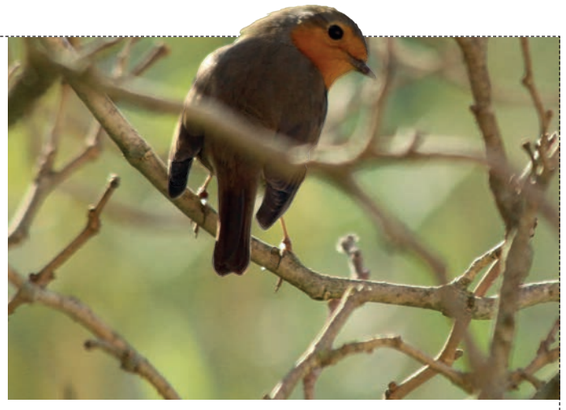

Ce petit passereau revient dans nos jardins de Provence à l'automne (souvent en octobre chez nous) pour repartir vers le Nord dès le printemps, en avril ou en mai selon les années.

Le rouge-gorge est un petit oiseau rondelet, haut sur pattes qui appartient à la famille des muscicapides (espèces insectivores) et des passeriformes, tels que les passereaux, dont l'ordre et la classe rassemblent plus de la moitié des espèces d'oiseaux. Le rouge-gorge est présent toute l'année sur l'ensemble du territoire, sauf dans les plaines méditerranéennes en été car il migre vers le nord.

IDENTIFICATION : dessus brun; gorge et poitrine roux vif ; ventre blanchâtre. Il n'y a aucunes différences entre le mâle et la femelle. Les jeunes ont un plumage tacheté. Ils n'ont pas encore le plastron rouge, mais on peut les reconnaître à leur queue brun olive uni. L'âge maximum d'un rouge-gorge est de 18 ans. Il peut atteindre la taille de 14 cm et pèse en moyenne entre 16 à 22 grammes.

Erithacus rubecula : malheureusement, le rouge-gorge est encore braconné pour sa chair ou la vente.

ALIMENTATION : cet oiseau est un insectivore. Il se nourrit essentiellement de coléoptères, mais aussi d'escargots, de vers, d'araignées et de petits invertébrés. Il a une affection particulière pour les vers de farine, donné par l'homme dans des mangeoires. Il trouve sa nourriture dans les campagnes ouvertes, les sous-bois ou dans les bocages et les jardins. Le rouge-gorge aime rester à proximité de l'homme, car il est peu farouche ; il est fréquent de le voir se poser à coté de nous dès que nous jardinons pour y récupérer la nourriture se trouvant dans le sol.

HABITAT : il vit en majorité dans les bois, forêts et sous-bois denses. Il fait son nid dans des trous d'arbres, dans les haies, ou dans les trous des murs.

REPRODUCTION : la période d'accouplement du rouge-gorge a lieu dès le mois de décembre et il fait sa nidification d'avril à août. Il peut faire une à deux couvaisons par an et pond entre 4 à 7 œufs blancs mouchetés de brun-roux, avec une incubation de 13 à 14 jours.

COMPORTEMENT : les femelles et les mâles vivent en solitaire pendant l'automne et l'hiver et restent sur leur territoire respectif, mais ils continuent à s'exprimer par un chant mélodieux aux sonorités pleines qui délimite le territoire et prévient les conflits, même la nuit.

RÉGLEMENTATION : *rappelons que le rouge-gorge est une espèce protégée sur tout le territoire français.* Il est interdit de le chasser, de le mutiler ou de le capturer, comme il est également interdit de détruire les œufs et les nids. Arrêté ministériel du 17 Avril 1981. ■

RISQUES DES FEUX DE FORÊT :
PROTECTION, PRÉVENTION ET RÉGLEMENTATION

NOUS AVONS TOUS ÉTÉ LES TÉMOINS, CET ÉTÉ 2021, DE LA TERRIBLE TRAGÉDIE QUI A RAVAGÉ NOTRE TERRITOIRE. LES VIOLENTS INCENDIES QUI SE SONT RAPIDEMENT PROPAGÉS EN RAISON DE CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES DÉFAVORABLES (TEMPÉRATURES ÉLEVÉES, FAIBLE TAUX D'HYGROMÉTRIE ET VENTS TOURNANTS) ONT CAUSÉ DES DÉGÂTS CONSIDÉRABLES.

LE BILAN A ÉTÉ TRÈS LOURD : 7100 HECTARES BRÛLÉS, 10000 PERSONNES ÉVACUÉES, 31 HABITATIONS DÉTRUITES, 2 MORTS, 27 BLESSÉS ET DES DÉGÂTS ENVIRONNEMENTAUX IMPORTANTS AVEC LA RÉSERVE NATURELLE DE LA PLAINE DES MAURES DÉVASTÉE POUR MOITIÉ. FACE À CES IMMENSES FEUX, LA QUESTION DE LA RESPONSABILITÉ SE POSE ET LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE EST POINTÉ DU DOIGT. CET ÉPISODE D'UNE AMPLEUR EXCEPTIONNELLE POURRAIT EN EFFET SE BANALISER DANS LES DÉCENNIES À VENIR EN RAISON DES DÉRÈGLEMENTS CLIMATIQUES QUI AFFECTENT DAVANTAGE LE POURTOUR MÉDITERRANÉEN. NOUS POURRIONS ÊTRE DANS CES CONDITIONS PLUS RÉGULIÈREMENT ET PLUS FORTEMENT IMPACTÉS.

QUELLES SONT LES RÈGLES À RESPECTER ? QUELS SONT LES DISPOSITIFS MIS EN PLACE DANS NOTRE COMMUNE POUR SE PRÉMUNIR ET LUTTER CONTRE CES PROCHAINES CATASTROPHES ? IL NOUS A PARU ESSENTIEL DE FAIRE LE POINT SUR LA QUESTION ET DE CONSACRER LE DOSSIER DE CE MAGAZINE À LA PROTECTION, LA PRÉVENTION ET LA PRÉSERVATION DE NOS COLLINES.

...

HISTORIQUE

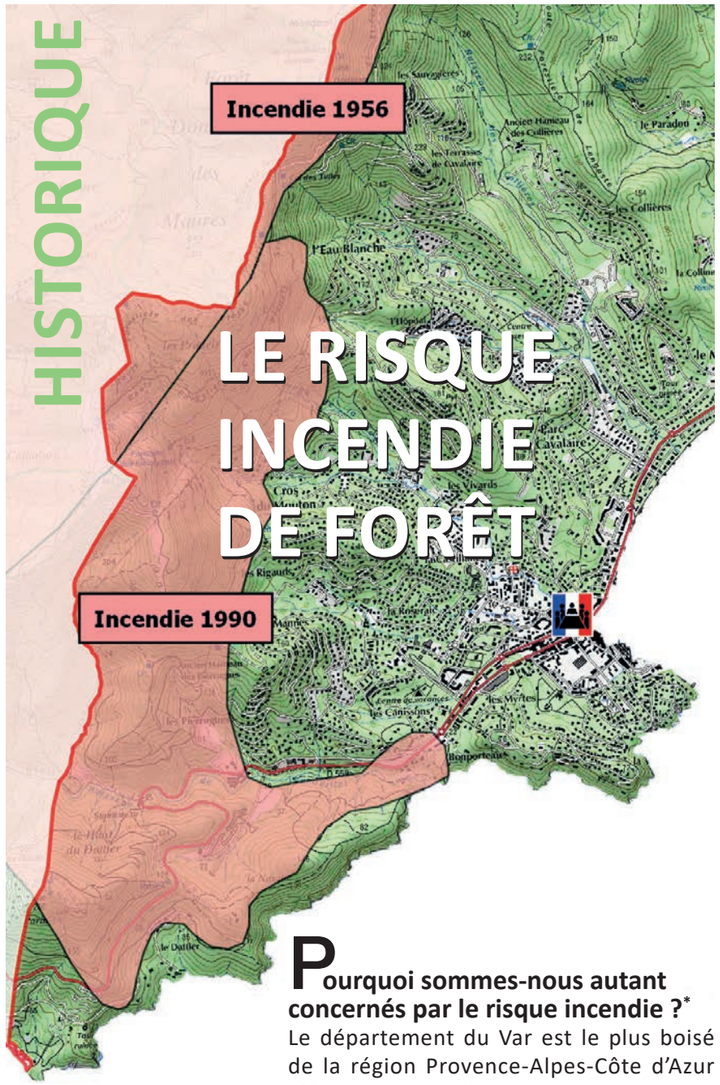

LE RISQUE INCENDIE DE FORÊT

Pourquoi sommes-nous autant concernés par le risque incendie ?*

Le département du Var est le plus boisé de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (65%) et le deuxième département de la métropole après la Corse-du-Sud (71%).

> « Ces facteurs augmentent donc fortement la probabilité d'incendies dans toutes les communes du Var. »

Si notre territoire est de ce fait très exposé aux risques incendie-feux de forêt, plusieurs éléments sont également à prendre en compte :

- le climat méditerranéen se caractérise par des étés chauds et secs et des hivers doux,
- les vents accentuent les risques,
- les massifs boisés présentent des essences inflammables,
- les risques sont accentués par une fréquentation touristique importante, l'augmentation des zones d'interface habitat/forêt, ... l'urbanisation galopante sur les territoires naturels, la déprise agricole entraînant un enfrichement puis l'apparition de forêts denses sur les anciennes terres cultivées.

Ces facteurs augmentent donc fortement la probabilité d'incendies dans toutes les communes du Var.

Les incendies historiques

Le département du Var a connu de nombreuses catastrophes liées aux incendies, entraînant la disparition de milliers d'hectares.

1989 : 12 900 ha ; **1990 :** 26 000 ha ;
2003 : 18 800 ha dont 14 000 ha dans le massif des Maures (17 et 28 juillet, 31 août) ;
2005 : 1 800 ha dont région de Fréjus (5 juillet), évacuation de milliers de vacanciers, 6 campings touchés, 800 hectares ravagés ; communes de Carqueiranne et du Pradet (5 août), 700 personnes évacuées, 170 ha brûlés.
2017 : 4 150 ha dont 1 704 ha à Artigues (24 juillet) ; 1 423 ha à La Londe (25 juillet) et 506 ha à La Croix-Valmer (24 juillet).

Colline de Cavalaire, après l'incendie de 1990

Cavalaire

La commune de Cavalaire-sur-Mer, située au cœur du massif des Maures, a déjà connu **184 incendies depuis 1973.** Le plus notable reste celui de 1990. Cette année-là, entre le 21 et le 23 septembre, 500 hectares ont été ravagés par les flammes sur notre territoire laissant un souvenir d'effroi chez tous les Cavalairois. Le bilan fut lourd avec 19 maisons ainsi que 10 entrepôts et locaux artisanaux totalement ou partiellement détruits.

C'est pourquoi il est indispensable de faire preuve de vigilance, d'une attitude citoyenne, respectueuse des règles à respecter lorsqu'on se trouve en forêt. ■

* Source : www.var.gouv.fr/le-risque-incendie-de-foret-a1991.html

PROTECTION

LE CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS

DEUX MOIS APRÈS L'INCENDIE DÉVASTATEUR QUI A TOUCHÉ LE DÉPARTEMENT ET BRÛLÉ PRÈS DE 7100 HECTARES, NOUS SOMMES PARTIS À LA RENCONTRE EXCLUSIVE DES POMPIERS DU CENTRE D'INTERVENTION DE CAVALAIRE. **RENCONTRE AVEC LE CHEF DE CENTRE JEAN-JACQUES GIMENEZ ET LE CHEF D'ÉQUIPE OLIVIER GANDOLPHE QUI EST INTERVENU SUR LE FEU.**

le chef d'équipe Olivier Gandolphe

> « Il en va de la responsabilité de chacun d'éviter qu'une situation similaire ne se reproduise. »

Pouvez-vous nous retracer les évènements de cet incendie ?

Jean-Jacques Gimenez : Avant toute chose, il est nécessaire de préciser que chaque jour, en fonction des conditions météorologiques et du risque incendie des équipes sont programmées afin d'effectuer des rondes de surveillance et réagir au plus vite. En cas de déclaration de feu, nous disposons aussi d'une tour de guet, ouverte en période estivale, dotée de caméras de levée de doute dont l'objectif prioritaire est de signaler tout départ de feu et d'assurer le renseignement de la salle opérationnelle départementale.

Le lundi 16 août dernier, était un jour avec un risque incendie important et il y avait donc plusieurs véhicules prépositionnés sur des points stratégiques du département dont un en provenance de la caserne de Cavalaire. Ainsi, grâce à notre veille radio nous avons été prévenus du départ de feu en bordure de l'autoroute A57.
Les sapeurs-pompiers ont très vite réagi et lorsqu'il a échappé aux premiers intervenants à cause du vent violent, de la faible hygrométrie (taux d'humidité dans l'air) et des températures élevées, nous avons très rapidement mis en place de nombreuses mesures.
En tant que chef de centre j'ai souhaité mobiliser le plus de sapeurs-pompiers possible soit une trentaine de personnes qui se sont réunies à la caserne de Cavalaire en plus de la dizaine de personnes déjà engagées sur le feu afin de gérer les évacuations d'urgence et se préparer au pire. Nous avons passé la nuit au poste de commandement et sur ordre du préfet nous avons fait évacuer les campings, *Le Cros du mouton, Bonporteau, La pinède et La Baie,* sous le commandement de Monsieur le Maire.

Olivier Gandolphe : Nous avons été engagés le soir même du départ de feu, aux alentours de 23h00 et on a très vite compris qu'il allait être important et difficile à maîtriser. Notre armement se composait de 4 personnes et nous nous sommes rendus au poste de commandement de Grimaud afin de recevoir nos ordres de mission. Comme nous n'avions pas un véhicule de type feu de forêt nous nous sommes concentrés sur des missions annexes telles que l'évacuation et la protection des habitants, ...

> *Je tenais à remercier toutes les équipes mobilisées, en mon nom mais aussi au nom des administrés de la ville de Cavalaire et plus largement de notre canton pour leur travail, leur courage et leur dévouement. Merci donc à tous nos pompiers du Sdis83 officiel - Sapeurs-Pompiers du Var et aux renforts venus nombreux des départements voisins pour les aider. Plus que jamais, nous devons rendre hommage à ces femmes et ces hommes qui honorent au quotidien leur devise "Sauver ou périr" avec humilité, altruisme et esprit de sacrifice.*

Philippe Leonelli, maire de Cavalaire

… la protection d'habitations mais aussi l'extinction de feux annexes causés par le feu de forêt tel qu'un feu de véhicule dans le secteur de Cogolin. Nous sommes alors restés sur le terrain jusqu'aux alentours de 10h00 du matin avant de passer la relève à nos collègues de la caserne. Les jours suivants, nous avons travaillé activement pour l'arrêt du feu et la partie noyage c'est-à-dire l'extinction totale.

Quels sont vos conseils pour éviter de se retrouver dans une situation similaire ?

Jean-Jacques Gimenez : On est dans une région particulièrement soumise au risque incendie, avec des feux qui peuvent être dévastateurs comme ceux des années 1990, 2003 et de cette année bien évidemment.
Le plus important est de faire preuve de prudence, de respecter la réglementation relative à l'emploi du feu, ainsi que les obligations légales de débroussaillement qui permettent de protéger les habitations. Il en va de la responsabilité de chacun d'éviter qu'une situation similaire ne se reproduise. ■

SURVEILLANCE & PRÉVENTION

GARDES DU LITTORAL

EN VOUS RENDANT SUR LES SITES PROTÉGÉS DU LITTORAL, VOUS RENCONTREREZ LES GARDES DU LITTORAL, CES HOMMES ET FEMMES EN CHARGE DE L'ACCUEIL DU PUBLIC, DE L'ENTRETIEN ET DE LA SURVEILLANCE DES LIEUX.

Ce sont eux qui vous accueillent sur les sites, organisent les visites commentées des lieux. Ils n'ignorent rien de notre patrimoine, reconnaissent oiseaux, insectes, reptiles, plantes protégées ou invasives.

Information aux risques incendie

A Cavalaire, ce sont Franck Canepa et Nicolas Vautravers qui occupent ces postes depuis 2015, et l'une de leurs principales missions est d'assurer l'information et la prévention des risques incendie. Leur ambition première : faire prendre conscience aux personnes de l'intérêt de respecter les règles et les précautions à prendre lorsqu'on se trouve en forêt. …

Un garde du littoral se positionne pour observer les zones dites "blanches".

Nos gardes se positionnent au col des Pradels et au sommet de Malatra pour observer le versant ouest des collines et le col du Canadel.

… En effet, chaque année, du 19 juin au 20 septembre, la préfecture du Var réglemente la pénétration, la circulation et le stationnement sur certaines voies desservant les massifs forestiers varois. Une carte d'information pour l'accès aux massifs forestiers exposés aux risques feux de forêt est publiée chaque jour, à 19 h, pour la journée du lendemain sur le site dédié de la préfecture du Var. https://www.risque-prevention-incendie.fr/var/

Réglementation

Franck et Nicolas s'assurent alors que la réglementation est bien respectée par les randonneurs et les vététistes. Si ces derniers ignorent les consignes, les gardes les renvoient sur les outils d'information. Pour les aider dans cette mission, un réseau d'affichage de 16 panneaux a été déployé sur l'ensemble des collines cavalairoises, indiquant si le risque du jour est rouge ou vert, selon les indications de la préfecture. Si le massif se trouve en zone rouge et que malgré l'interdiction vous vous rendez dans les collines, sachez que vous êtes passible d'une amende de 135 euros, en cas de récidive.

La surveillance des départs de feu

Les gardes du littoral ont également la charge d'assurer la surveillance des collines et de repérer d'éventuels départs de feu. Pour assurer cette mission des plus délicates, ils travaillent en collaboration avec les gardiens de la tour de guet situé à l'oppidum de Montjean et gérée par le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) qui observent les collines sur un périmètre très large.

Zone blanche

Franck et Nicolas, complètent cette surveillance en couvrant de leur côté ce qu'ils nomment entre eux « *la zone blanche* ». Une grande partie non visible par les gardiens de la tour de guet, qui concerne la zone se situant au-delà de la crête de Malatra. Ainsi nos gardes se positionnent au col du Pradel et au sommet de Malatra (Voir carte ci-dessus) pour observer le versant ouest des collines et le col du Canadel. ■

> *Pour assurer cette mission des plus délicates, ils travaillent en collaboration avec les gardiens de la tour de guet situé à l'oppidum de Montjean*

SURVEILLANCE ET SOUTIEN

COMITÉ COMMUNAL FEUX DE FORÊTS

CE JEUDI 23 SEPTEMBRE 2021, LA MUNICIPALITÉ A VOTÉ LA CRÉATION D'UNE RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE ET DE SA CELLULE.

Les événements de cet été posent la question récurrente de l'influence du réchauffement climatique sur la recrudescence des feux de forêt observée dans de nombreux pays. La crainte d'une banalisation de ces catastrophes naturelles, notamment dans le département du Var a conduit la Ville à s'interroger sur les moyens à développer pour mieux les combattre.
C'est dans cet esprit, et afin de mieux prévenir les risques, que la commune de Cavalaire souhaite se doter d'un CCFF (Comité communal des Feux de Forêts) et a proposé sa création au Conseil Municipal du 23 septembre 2021.

Qui sont-ils ?

Les CCFF sont des associations composées de bénévoles unis par l'intérêt qu'ils portent à la protection de nos forêts et de notre environnement. Placés sous l'autorité des maires des communes, ils surveillent tout au long de l'année les massifs forestiers, contre les incendies, en patrouilles véhiculées.

Pour quoi faire ?

La création d'un CCFF à Cavalaire permettra de mieux prévenir les populations, de coordonner la surveillance du débroussaillement, essentiel pour la protection des massifs, et d'apporter l'aide indispensable aux pompiers en matière d'alerte, de guidage et de soutien logistique. ■

TÉLÉ-ALERTE

INSCRIVEZ-VOUS

LORS DE L'ÉPISODE DE CET ÉTÉ, LE DISPOSITIF TÉLÉ-ALERTE, A ÉTÉ DÉCLENCHÉ POUR PRÉVENIR L'ENSEMBLE DES CAVALAIROIS DE LA SITUATION PÉRILLEUSE EN COURS. SI VOUS N'AVEZ PAS REÇU LE MESSAGE D'ALERTE ET SI VOUS SOUHAITEZ EN BÉNÉFICIER, INSCRIVEZ-VOUS, GRÂCE AU FORMULAIRE PRÉSENT À LA PAGE CI-CONTRE OU RENDEZ-VOUS SUR LE SITE DE LA MAIRIE*.

Télé-alerte, qu'est-ce que c'est ?

C'est un service gratuit de diffusion de messages d'alerte par téléphone (SMS et/ou APPEL VOCAL) en cas d'événement majeur. Ce dispositif est utilisé par le Maire en complément des autres moyens d'alerte existants sur sa commune et permet de diffuser des consignes de sécurité à un grand nombre de personnes le plus rapidement possible.

Quand serez-vous alerté ?

Vous serez contacté en temps réel en cas de danger imminent ou en cours, comme une inondation, un feu de forêt ou tout autre événement nécessitant d'assurer votre sécurité sur la commune où vous êtes inscrit. ...

... Comment serez-vous alerté ?

Les alertes seront envoyées :
Par SMS sur les numéros de téléphone mobile que vous aurez renseignés en vous inscrivant au service de télé-alerte ou par message vocal sur les numéros de téléphone fixe ou mobile que vous aurez renseignés ou qui se trouvent dans l'annuaire universel.

*Inscription en ligne

Également possible sur le site internet de Cavalaire-sur-Mer : www.cavalaire.fr/telealerte.

Bulletin

Envoyez ce bulletin (à droite) à :
Secrétariat de Direction des Services Techniques - Mairie de Cavalaire-sur-Mer, 109 avenue Gabriel Péri- 83240 Cavalaire-sur-Mer

Pensez à mettre à jour vos coordonnées dès que nécessaire, en vous rapprochant de la Mairie de Cavalaire-sur-Mer (ou sur www.cavalaire.fr/telealerte si vous vous êtes inscrit via le formulaire en ligne)

Vos données sont confidentielles et sont sécurisées dans l'outil de télé-alerte commercialisé par la société GEDICOM. Seuls les responsables du traitement des données sur votre commune et la société GEDICOM sont destinataires des données personnelles collectées. Elles ne seront utilisées que pour votre sécurité et vous alerter en cas de risque majeur.

BULLETIN D'INSCRIPTION AU SYSTÈME DE TÉLÉ-ALERTE DE CAVALAIRE-SUR-MER

Je soussigné(e) (NOM, Prénom) : .....

Civilité : ☐ Madame ☐ Monsieur

Adresse à Cavalaire-sur-Mer : .....

.....

Il s'agit de :

☐ ma résidence principale ☐ ma résidence secondaire

☐ mon lieu de travail

Souhaite m'inscrire au système de télé-alerte mis en place par la commune de Cavalaire-sur-Mer.

Je communique mes coordonnées téléphoniques (appels en cascade) :

Téléphone 1 (numéro appelé en priorité) : __ __ __ __ __

Téléphone 2 (facultatif) : __ __ __ __ __

Téléphone 3 (facultatif) : __ __ __ __ __

E-mail (facultatif) : .....

Nombre de personnes dans le foyer* (facultatif) : __

Nombre d'étages, hors rez-de-chaussée* (facultatif) : __

Souhaitez-vous figurer dans la liste des personnes vulnérables de la commune ?* ☐ OUI ☐ NON

En remplissant ce formulaire, j'accepte que mes données soient enregistrées et utilisées dans le cadre de ma sécurité et pour recevoir des messages d'alerte de la commune de Cavalaire-sur-Mer.

Je confirme avoir renseigné mes coordonnées personnelles et qu'elles sont valides. Etant donné le caractère imprévisible de certains risques majeurs, et les nombreux facteurs n'incombant pas à la Ville, la commune de Cavalaire-sur-Mer ne saurait être tenue responsable si je ne suis pas joignable, si mes coordonnées sont erronées ou si j'ai mal compris le message.

Fait à ..... **Signature :**

le .....

** Ces informations peuvent être utiles en cas d'évacuation d'un quartier, pour informer les services de secours, et pour envoyer des messages d'alerte ciblés comme en période de canicule par exemple.*

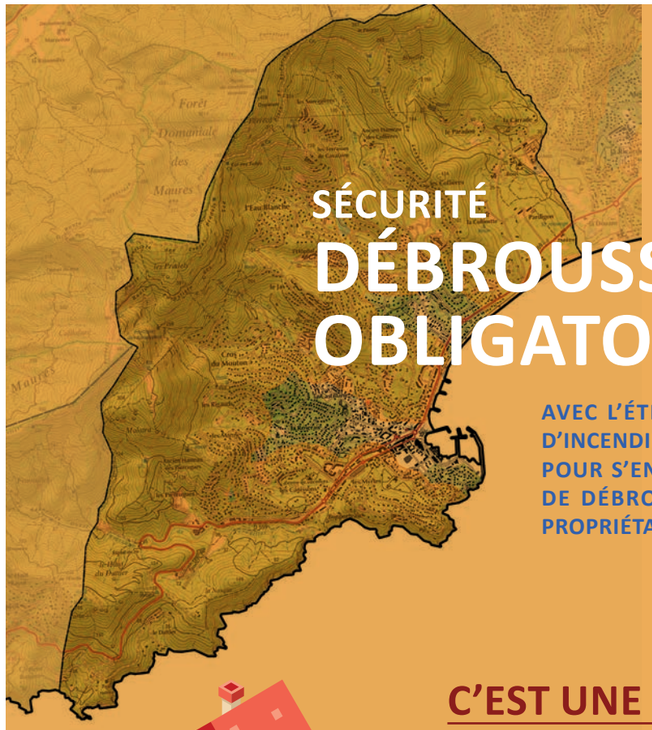

SÉCURITÉ

DÉBROUSSAILLEMENT OBLIGATOIRE

AVEC L'ÉTÉ ET LE SOLEIL, VIENNENT AUSSI LES RISQUES D'INCENDIE DANS LES RÉGIONS LES PLUS SÈCHES DE FRANCE. POUR S'EN PRÉMUNIR, LA LOI PRÉVOIT UNE OBLIGATION DE DÉBROUSSAILLEMENT DANS CERTAINES ZONES. LES PROPRIÉTAIRES SONT TENUS D'EFFECTUER CES TRAVAUX.

C'EST UNE NÉCESSITÉ

Pour protéger sa famille, sa maison, son terrain et ses biens.

Pour limiter la propagation du feu, diminuer son intensité.

Pour protèger la forêt et faciliter le travail et l'accès des pompiers.

C'EST UNE OBLIGATION

Arrêté préfectoral du 30 mars 2015

« Tout contrevenant s'expose à une amende de 135€ »

Depuis 2015 la loi oblige à débroussailler toutes les propriétés situées en zone urbaine et non-urbaine.

Suite à une mise en demeure restée sans effet, il s'expose à une amende de 30€ par M² non débroussaillé.

© freepik, shutterstock

HORS zone urbaine :

Débroussaillement dans un rayon de 50m autour de toute construction (ou 100m dans certains cas*), **y compris au-delà de la limite de son terrain**.

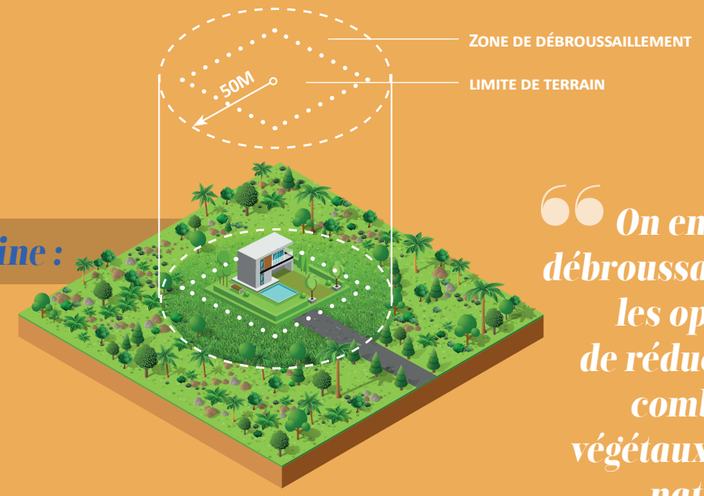

OÙ DÉBROUSSAILLER ?

***Pour savoir dans quelle zone se situe votre terrain, veuillez consulter** en mairie votre document d'urbanisme.

SCANNEZ-MOI FLASH-ME

Zone URBAINE : ZAC ou lotissement

Débroussaillement sur l'ensemble de la parcelle, **quelle que soit sa superficie, et même dépourvue de construction.**

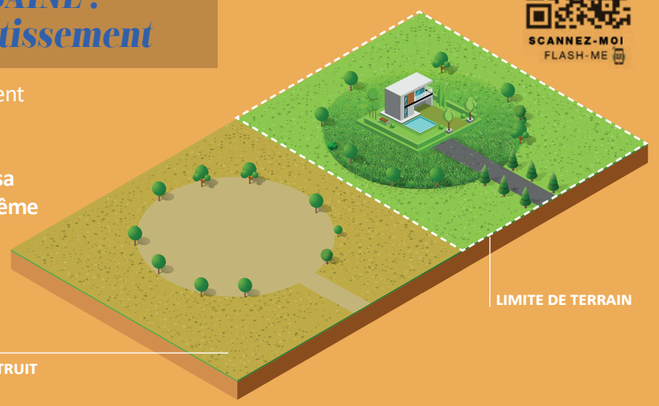

« On entend par débroussaillement les opérations de réduction des combustibles végétaux de toute nature dans le but de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies. »

INFO +
www.var.gouv

SCANNEZ-MOI FLASH-ME

COMMENT DÉBROUSSAILLER ?

Éliminer tous les bois morts, les broussailles et les herbes sèches.

Couper toute branche **à moins de 3m des constructions et des toitures.**

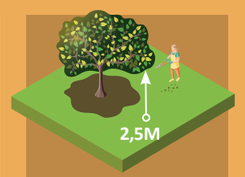

Élaguer les branches basses jusqu'à une hauteur minimale de 2m50 et supprimer les arbustes.

Espacer les houppiers des arbres de 3m les uns des autres

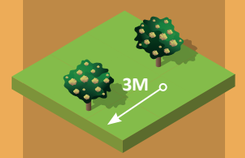

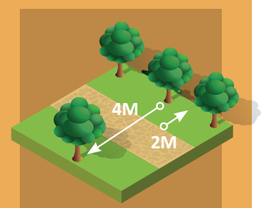

Dégager un gabarit de passage de 4m minimum sur les voies d'accès avec 2m de glacis.

LES CONTES & LÉGENDES de Pierre Pellan

PIERRE PELLAN, VOUS INVITE À DÉCOUVRIR LES RICHESSES DE NOTRE TERRITOIRE AU TRAVERS DE SON PREMIER LIVRE JEUNESSE, « DANS LES PAS DU GÉANT ».

Vous vous êtes lancé le défi de partager votre passion pour le territoire par le biais d'un album jeunesse, racontez-nous comment l'idée est née ?

Même si je ne suis pas originaire de la région, je me considère depuis longtemps comme Varois de cœur, et j'ai toujours été émerveillé par les paysages que nous offre notre magnifique région. L'idée d'écrire m'est simplement venue lors d'une balade sur la route des crêtes, je faisais le tour du massif et puis en revenant je tombe sur un caillou immense en forme de triangle. Fasciné par cette découverte, mon imagination s'emporte et je rêve que cette dent appartienne à un géant qui l'aurait perdue suite à une aventure trépidante. C'est alors le début de la création de ma première histoire... Puis j'en reste là pendant des mois, et cet hiver j'ai eu une révélation ! A travers les aventures de ce géant, je pouvais faire découvrir le patrimoine de la région.

Quels sont les lieux emblématiques que votre géant nous fait découvrir ?

Je me suis toujours intéressé au patrimoine, à l'histoire, aux vieilles pierres, et on a la chance dans la région, d'avoir une histoire vivace, très présente. Alors mon géant se balade tour à tour dans les ruines d'un fort, sur la bergerie Magneto, les moulins de Paillas ou encore la magnifique chapelle de Pardigon. J'ai pensé cet album jeunesse comme un guide, presque un guide du routard qui permettrait aux enfants de découvrir la région en s'amusant. L'idée c'est que les enfants le lisent seuls puis entraînent leur famille sur les traces de ce géant.

Quel a été votre processus d'écriture ?

Les histoires que je raconte sortent toutes de mon imaginaire avec l'objectif de créer une nouvelle forme de mythologie provençale. Pour l'écriture, on dit souvent que l'on raconte ce que l'on connaît, et j'ai la chance d'avoir arpenté la région ce qui a rendu l'écriture plus simple, plus fluide. En partant de ce fameux rocher, j'ai pu laisser parler mon imagination et après avoir créé le personnage du géant, je lui ai rajouté des compagnons de voyage, tantôt des sangliers, tantôt une chèvre et même une sirène qui participent au folklore que j'ai voulu créer.

Vous avez toujours eu envie d'écrire ?

A l'origine je suis un grand lecteur, et il y a quelques années je me suis lancé dans un projet de critique de livre sur Instagram puis finalement après avoir sillonné les routes, je me suis lancé.

A quel stade en êtes-vous de l'écriture ?

Pour le moment, la trame du livre est finie et contient une dizaine d'histoires ; j'ai aussi trouvé une illustratrice qui a d'ores et déjà commencé à travailler sur le projet.
Je suis maintenant à la recherche d'un éditeur, J'ai déjà eu plusieurs contacts dont notamment un éditeur varois spécialisé dans les guides de voyages. J'espère pouvoir concrétiser ce projet au plus vite. ■

Pour suivre l'évolution du projet rendez-vous sur le compte instagram @_PeterPlan_.

INFO +
Découvrez la première histoire de Pierre Pellan en scannant ce QR Code

SCANNEZ-MOI
FLASH-ME

COMMUNICATION

LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

DURANT LA SAISON ESTIVALE, LA VILLE A PROPOSÉ AUX CAVALAIROIS D'EXPRIMER LEUR AVIS SUR LES DIFFÉRENTS SUPPORTS DE COMMUNICATION EXISTANTS. EN S'INFORMANT SUR LES HABITUDES ET LES ATTENTES DES HABITANTS, LA MUNICIPALITÉ PEUT AINSI ÉVALUER LA PERTINENCE DE SES OUTILS ET LES FAIRE ÉVOLUER EN RÉPONDANT LE PLUS POSSIBLE AUX BESOINS DE SES ADMINISTRÉS.

443

personnes ont répondu au questionnaire qui était diffusé sur le site internet, les réseaux sociaux, mais également en direct grâce aux agents municipaux qui sont allés à votre rencontre pour vous interroger au plus près de vos lieux de vie (école, gymnase, marchés...). Grâce à votre implication, tous les quartiers et toutes les tranches d'âge sont représentés dans cette enquête.

93,5% **des répondants sont globalement satisfaits** de la communication de la Ville.

74%

des répondants utilisent les réseaux sociaux pour s'informer de l'actualité de la commune. En plus des réseaux sociaux, les moyens de communication les plus utilisés sont le magazine municipal (56,2%) et le site internet de la commune (48,5%)

78,3%

des personnes interrogées ont déclaré que le thème d'information qui les intéresse le plus est « animation / vie de quartier ». Suivi de « Événement / Culture » (73,8%) et de « Environnement / découverte du territoire » (51,2%).

86,2%

des interrogés lisent le Cavalaire Mag, et 86,5 % s'estiment satisfaits des informations qu'il contient. Parmi les rubriques les plus consultées, on compte celles relatives aux actualités (91,2%), suivies de celles sur les travaux réalisés (67,9%) ainsi que les rubriques « Ils font Cavalaire et Portraits » (48,5%).

2258

C'est le nombre de personnes inscrites à la newsletter qui reçoivent tous les mois les actualités de la commune par mail.

INFO +
retrouvez les résultats complets en ligne

SCANNEZ-MOI
FLASH-ME

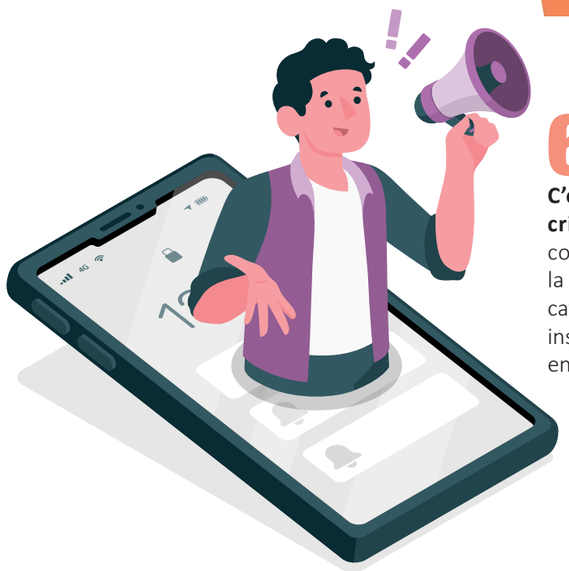

6283

C'est le nombre de personnes inscrites au service Téléalerte de la commune. Depuis les incendies et la dernière campagne de communication sur le service Téléalerte, 385 inscriptions supplémentaires ont été enregistrées.

14 001

Lors de la parution de ce questionnaire beaucoup d'entre vous se sont posés la question de l'impact environnemental du magazine municipal, notre imprimeur est certifié « Imprim'vert » depuis 2007 et adhère aux normes ISO 14001 , PEFC et FSC pour le développement durable et la préservation des forêts.

L'INFORMATION NUMÉRIQUE AU PLUS PRÈS DE VOUS

CES DERNIÈRES ANNÉES, LA VILLE S'EST DOTÉE DE NOMBREUX OUTILS POUR MIEUX COMMUNIQUER AVEC LES CAVALAIROIS. NOUS VOUS PROPOSONS UN PANORAMA DES MOYENS MIS À VOTRE DISPOSITION POUR VOUS INFORMER, SELON VOS BESOINS ET VOS HABITUDES.

Le site www.cavalaire.fr

Pour tout savoir sur la commune
Vous y trouverez toutes les informations relatives aux actualités de la commune, ses grands projets et l'équipe municipale. Vous pourrez effectuer aussi de nombreuses démarches en ligne (transport scolaire, cantine, inscriptions, état civil, listes électorales ....). Vous retrouverez enfin des annuaires, un agenda, notre galerie de photos et vidéos ainsi qu'une rubrique « Kiosque » pour consulter le magazine municipal et autres publications de la Ville.

La Newsletter

Le condensé d'actualité
Celle-ci vous permet de vous tenir au courant des informations importantes et de l'actualité de la commune. Tous les mois, vous recevez par mail une sélection condensée d'actualité.

A noter : la newsletter de Cavalaire compte aujourd'hui plus de 2500 inscrits. Pour vous inscrire rendez-vous sur cavalaire.fr

Maire et citoyens

Un outil de communication et de démocratie participative
La commune a mis en place l'application Maire et citoyen (aussi disponible en version web) afin de mettre les citoyens au cœur de la vie de la cité. En plus des actualités, la possibilité de participer au débat public, de signaler des anomalies rencontrées dans la commune, de répondre à des sondages, de suggérer des idées pour améliorer la vie citoyenne et bien plus encore...

Pour accéder à la plateforme rendez-vous sur https://mairesetcitoyens.fr/commune?ville=var-cavalaire-sur-mer ou télécharger l'application depuis votre téléphone.

Les Vitrines de Cavalaire

Au plus proche de vos commerçants
Véritable couteau suisse des commerçants, cette application regroupe les enseignes, les marques ou les produits disponibles, les informations sur les déplacements mais aussi les bons plans et actualités.

Disponible sur IOS et Android. sur cavalaire.fr

Les réseaux sociaux

Un espace d'échanges de la communauté cavalairoise
La municipalité a depuis quelques années mis en place une page Facebook « Ville de Cavalaire » sur laquelle vous retrouvez non seulement les actualités et les informations essentielles de la commune mais aussi des contenus exclusifs : photos, vidéos, événements, sondages... Rassemblant près de 18 974 abonnés, cette page constitue un lieu d'échanges entre la municipalité et ses habitants.

En plus de la page Facebook, la Ville vous donne également rendez-vous régulièrement sur son Instagram @villedecavalaire pour partager vos plus beaux clichés et vous informer des dernières nouveautés.

Et aussi : Le twitter de la commune @Cavalaire_83240 et les pages Facebook d'autres services municipaux : https://www.facebook.com/cavalaire.sports/ ; https://www.facebook.com/mediatheque.cavalaire .

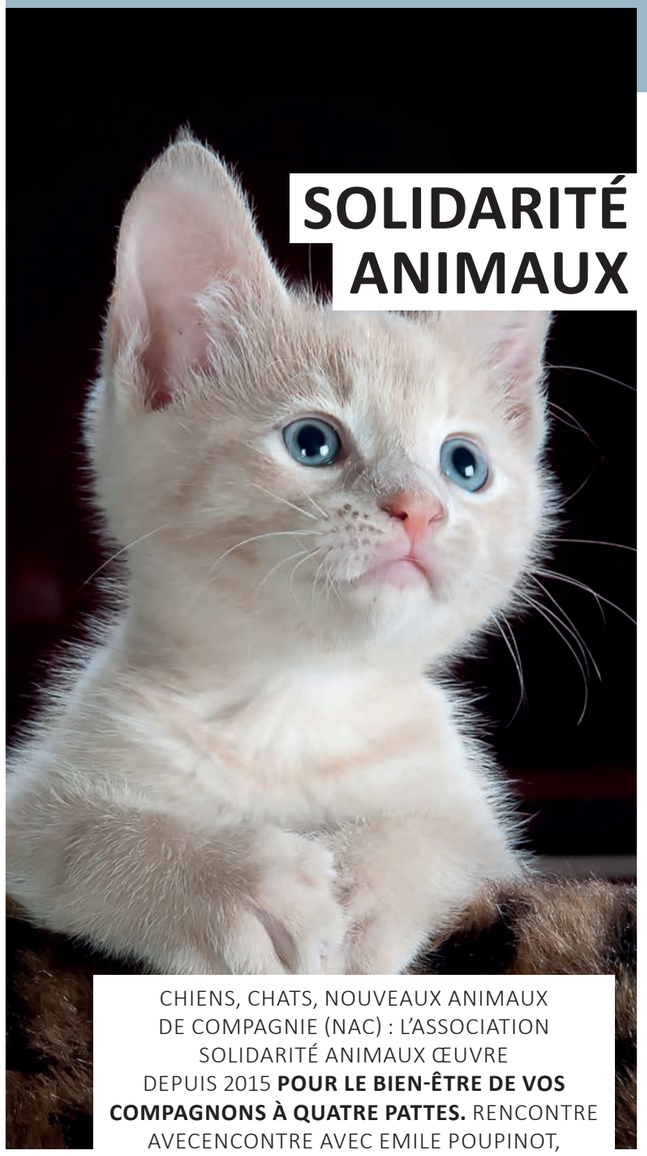

SOLIDARITÉ ANIMAUX

CHIENS, CHATS, NOUVEAUX ANIMAUX DE COMPAGNIE (NAC) : L'ASSOCIATION SOLIDARITÉ ANIMAUX ŒUVRE DEPUIS 2015 **POUR LE BIEN-ÊTRE DE VOS COMPAGNONS À QUATRE PATTES.** RENCONTRE AVECENCONTRE AVEC EMILE POUPINOT, MEMBRE DE L'ASSOCIATION.

Présentez-nous l'association et ses activités.
Nous sommes une association à but non lucratif fondée en 2005 qui intervient dans la ville de Cavalaire. Nous nous occupons de toute espèce animale mais nous intervenons la plupart du temps pour retrouver et identifier les chats perdus, nourrir les chats errants, les soigner et surtout pour organiser des campagnes de prévention sur les thèmes de l'identification et de la stérilisation des animaux.

En parlant des campagnes que vous menez, pouvez-vous nous en dire plus ?
Notre première campagne de prévention porte sur l'identification des animaux par les propriétaires par divers moyens tel que le puçage ! Nous recevons en moyenne 5 messages par jour concernant des animaux perdus uniquement ... sur la commune, ce qui représente pour nous un travail titanesque pour les retrouver. Et malgré les procédures que nous avons mises en place telles que les annonces sur Facebook, la coordination avec les différents points de nourrissage pour savoir si un animal correspondant n'a pas été aperçu et même la prise de contact avec les vétérinaires, nous ne parvenons pas à retrouver à chaque fois les animaux perdus et leurs propriétaires. C'est pourquoi, il est si important de procéder à l'identification des animaux d'autant plus que celle-ci est obligatoire pour tous les propriétaires depuis 2012.
La deuxième campagne que nous menons est celle de la stérilisation, elle représente un outil de lutte et de prévention contre les abandons et le bien-être animal. Il faut savoir que les conséquences du manque de stérilisation représentent notre plus gros poste de dépenses à ce jour. En effet, nous dépensons environ 15 000 euros par an pour les soins et le nourrissage des animaux errants et le recours à la stérilisation permettrait d'éviter un grand nombre de bagarres entre chats dues aux périodes de reproduction, au manque de soins et au nombre croissant d'animaux dans les rues. A titre d'exemple, un couple de chats peut donner naissance à plus de 20 000 chatons en seulement 4 ans, il est donc primordial d'agir sur cet aspect pour notre association.

Quels sont vos projets pour les prochains mois ?
Notre association fourmille de projets comme par exemple l'organisation d'un week-end des animaux afin de sensibiliser à la cause animale ou l'organisation d'une grande tombola mais je ne peux pas vous en dire plus pour le moment. Par contre nous allons entamer de nouvelles campagnes de prévention afin de faire connaître nos activités au plus grand nombre et signaler notre présence.

Comment soutenir l'association ?
Il y a de nombreux moyens de se joindre à notre action, avec les adhésions et les dons financiers bien évidemment mais aussi avec les dons de nourriture pour animaux chez nos vétérinaires partenaires ou encore avec un soutien sur le terrain.

Un dernier mot pour la fin ?
On voudrait remercier toutes les personnes qui nous ont soutenus après l'incendie, nous avons vu beaucoup de solidarité se mettre en place et cela nous a particulièrement touchés. Merci à tous pour vos dons et votre soutien. ■

SCANNEZ-MOI FLASH-ME

INFO +
Pour soutenir l'association, adopter ou déclarer un animal perdu rendez-vous sur leur page Facebook : https://www.facebook.com/SolidariteAnimauxCavalaire ou par téléphone au 06 11 22 40 74.

Travaux récemment réalisés sur Cavalaire

Allée Galinière : réfection de la voirie, traitement des racines et reprise de l'enrobé

Port : taille régulière des palmiers

Cavalaire : acquisition d'une nouvelle balayeuse pour les services techniques

Illuminations : dès novembre seront installés les éclairages de Noël.

Ferme de Pardigon : réfection d'une partie de la charpente et remplacement de toutes les tuiles de la couverture sur 360 m².
(voir page 10)

Economie : Dans le cadre d'une convention d'économie d'énergie avec le SYMIELEC Var, depuis 3 ans la Ville procède au remplacement des lanternes des voiries publiques.
(voir page 10)

Déchèterie de Cavalaire-sur-mer avant travaux.

Vos déchèteries font peau neuve

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES A LANCÉ UN GRAND PLAN DE RÉNOVATION CONCERNANT LES ONZE DÉCHÈTERIES DU TERRITOIRE. APRÈS LA DÉCHÈTERIE DE LA MOLE QUI A ÉTÉ RÉNOVÉE EN MÊME TEMPS QUE LE QUAI DE TRANSIT EN 2019, LA SUITE DES TRAVAUX S'ÉTEND D'AVRIL 2021 À FIN 2023, AFIN D'ÉCHELONNER LES FERMETURES DANS LE TEMPS ET DE NE PAS INTERROMPRE L'ACCUEIL DU PUBLIC.

Pour la plupart des déchèteries, ce sont des travaux de rénovation et de mise aux normes règlementaires qui sont réalisés, afin d'assurer une meilleure sécurité des visiteurs. Ces travaux ont aussi pour but d'augmenter les capacités de réception des déchets, et parfois même d'ajouter de nouvelles zones de dépôt pour accepter plus de types de déchets. Ces nouvelles zones de tri vont permettre d'affiner la séparation des matières, d'éviter leur enfouissement et ainsi d'augmenter le taux de recyclage.

11 sites renovés

La rénovation de la déchèterie du Plan de la Tour est terminée depuis le 5 juillet dernier. Ce sont actuellement les déchèteries de La Croix Valmer et La Garde-Freinet qui sont fermées pour travaux jusqu'au dernier trimestre 2021. Les travaux devraient ensuite se poursuivre dans les déchèteries de Cogolin et de Cavalaire.

Déchèteries intercommunales

Toutes les déchèteries étant intercommunales, les particuliers peuvent se rendre dans chacune d'entre elles (même en dehors des périodes de travaux), simplement munis d'un justificatif prouvant leur domiciliation dans l'une des douze communes du golfe.
Les déchèteries accueillant les professionnels sont situées à Cavalaire-sur-Mer, Grimaud, Ramatuelle et Sainte-Maxime.

POUR EN SAVOIR PLUS :

• Téléchargez l'appli mobile « Mes déchets | Golfe » et consultez le plan interactif qui localise toutes les déchèteries et délivre toutes les infos utiles : adresses, horaires, types de déchets acceptés ou non, etc.

SCAN ME

Contactez le Pôle Environnement : Tél. : 04 94 96 06 68 contactdechets@cc-golfedesainttropez.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GOLFE DE SAINT-TROPEZ - 2 rue Blaise Pascal 83310 COGOLIN
Téléphone : 04 94 55 70 30 / Email : contact@cc-golfedesainttropez.fr - www.cc-golfedesainttropez.fr

« Le groupe minoritaire a décidé de na pas communiquer dans ce numéro du magazine municipal »

AFFAIRES GÉNÉRALES ET CITOYENNETÉ

LE SERVICE DES AFFAIRES GÉNÉRALES DEVIENT
LE SERVICE AFFAIRES GÉNÉRALES ET CITOYENNETÉ !
MARIE GUIGUE, RESPONSABLE,
NOUS PRÉSENTE LES MISSIONS DU SERVICE.

Présentez-nous le service
Notre service est entièrement tourné vers les administrés de la commune et se compose de plusieurs volets dont le plus important est l'Etat civil avec, entre autres, la délivrance des cartes d'identité et des passeports. A ce volet, nous ajoutons les dossiers d'ordre général tels que la gestion des élections, la taxe de séjour, les réglementations pour les commerces (soldes, vente au déballage, liquidation…) mais aussi le recensement de la population, les attestations d'accueil et bien d'autres choses.

Le service Affaires générales devient Affaires générales et Citoyenneté, expliquez-nous ce changement.
Notre champ de compétences est très vaste et comprend trois pôles : la réglementation, la citoyenneté et l'accueil du public. Fort de ce constat, un nouveau nom a été choisi pour mieux correspondre à nos attributions. Cette évolution est d'autant plus importante que ces dernières années, de nouvelles compétences nous ont été attribuées.

Quelles sont ses nouvelles compétences ?
De nouvelles compétences auparavant afférentes au Tribunal ont été transférées à la commune et donc à notre service à la suite de la loi de modernisation de la justice publiée au journal officiel du 19 novembre 2016. Celle-ci précise les nouvelles prérogatives de la municipalité en ce qui concerne l'exercice des PACS et des mentions rectificatives (changement de prénom ou de nom par exemple).

En parlant de nouveauté, une nouvelle carte d'identité a été mise en place depuis mars en France, pouvez-vous nous la présenter ?
Cette nouvelle carte fait partie des titres sécurisés au même titre que le passeport ou le permis de conduire. Délivrée depuis août dans notre mairie, cette nouvelle carte est électronique, plus pratique grâce à son format européen et surtout plus sécurisée grâce à l'implantation d'une puce. De plus, elle permet de lutter plus efficacement contre le phénomène de fraude à l'identité.
Notre service réalise le pré-traitement des dossiers à destination de la Préfecture. Les usagers doivent remplir une pré-demande sur ants.gouv.fr puis prendre rendez-vous à la mairie. Pour cela, trois possibilités : se rendre directement à l'accueil de la mairie, téléphoner au **04 94 00 48 12** ou se rendre sur notre agenda en ligne du portail citoyen disponible sur le site internet de la Ville.

Terminons par quelques chiffres…
Le service Affaires générales et Citoyenneté, sur l'année 2020 a permis de gérer les demandes des 7583 personnes recensées sur la commune de mettre à jour notre liste électorale qui compte 6500 personnes, de procéder à 21 mariages, 19 pacs, 2 baptêmes civils et de mener encore bien d'autres actions qui sont menées chaque année par les 6 agents du service. ■

FACE AVANT DE LA CARTE

FACE ARRIÈRE DE LA CARTE

Nouvelle carte d'identité délivrée depuis août 2021 dans notre mairie

INFO +
Service ouvert sans interruption du lundi au jeudi de 8h à 17h et le vendredi de 8h à16h.

Carnet du trimestre

Naissances

26/06 Kayden BEN ALAYA MENOUNI
02/07 Anna PERRIN
06/07 Thiago ROCCHIA
08/07 Malo MARCASSIN
11/07 Lizio MINGUY
13/07 Léo HEUANG PRASEUTH
27/07 Wilo CHIREZ
30/07 Laïa ROUINE
05/08 Junayd HARARET
08/08 Pierre JOËT
16/08 Valentina GIMENEZ
20/08 Hugo TESSE
24/08 Louis SUREAU
24/08 Andréa CHIARELLO
26/08 Simon MEMMI
10/09 Maxence LOWICKI
13/09 Emma STROPPIANA

Mariages

10/07 Haïdi GHETTAS et Kaotar BOUMGOUT
23/07 Loïc MAURIES et Cindy ETORDEU
20/08 Anthony LOPES et Nathalie PEIGNÉ
20/08 Pierre BRUNO et Noémie SANCHEZ
28/08 Pedro SANCHEZ GONZALEZ et Séverine CONGRETEL
28/08 Jean-Christophe DOFFENIES et Nadine VINCENT
18/09 Jean-Pierre PAYRAT et Cindy DUREUIL
18/09 Allan MORAIS et Julie COUTURIER

Décès

16/03 Léon BENSUSSAN
30/06 Claudie KUPPERS épouse KELLER
07/07 Bernard VIÉVILLE
08/07 Alain DURVIS
12/07 Marie REBOULET épouse DUVERNOY
13/07 Yvonne MERLE veuve SAVOINI
15/07 Roberte VITALI veuve LEPORI
18/07 Léone BOUVIER veuve BODEREAU
19/07 Suzanne JEANNE veuve LUXARDI
24/07 Gisèle CHARLES veuve BERBEYER
30/07 Gérard BERTOLIN
01/08 Alain CHARBONNIER
03/08 Charles JAFFRÉ
07/08 Patrick LERAY
09/08 Claire POUJADE épouse RIEHL
13/08 Janine DURAND veuve MOURIER
17/08 Ginette BOUTET
18/08 Giocomina SUSIN épouse MUCCIGNAT
21/08 Christiane JACQUOT veuve LATTÈS
21/08 Roger BINOIS
22/08 Sylvia ROMAN veuve GUILLAUD
25/08 Roland MARTINEZ
26/08 René BALFIN
01/09 Francis OLLIVIER
05/09 Roger SEILLER
07/09 Siranouche GHIRAGOSSIAN veuve KOUKOULIAN
07/09 Dominique DUDKOWSKI
09/09 Monique AURANGE veuve GINEYS
09/09 Marc PORTE
09/09 François MINNINGER
10/09 Mauricette COMPAGNIE veuve CHARTIER
13/09 Marie-Claude UGUEN
13/09 Jean LEONELLI
14/09 Renée GUILLET
19/09 Marie BUFFET veuve GUILLEDROIT
20/09 Sauveur OLIVA

Votre service de collecte

RAPPEL SUR LA PÉRIODICITÉ DE LA COLLECTE DES DÉCHETS :
Toute l'année : Lundi au samedi : 8h-12h / 14h-17h. Pour plus de détails : contactez le : **04 94 96 06 68**
ou par email : **contactdechets@cc-golfedesainttropez.fr**
DÉCHETTERIE : Chemin des Essarts- Quartier Pardigon. Tél. : 04 94 96 06 68.

CENTRE-VILLE

ORDURES MÉNAGÈRES

Toute l'année
Tous les jours à partir de 5h

RECYCLABLES

Novembre à mars	Avril à octobre
Lundi, mercredi et vendredi à partir de 5h	Lundi au samedi à partir de 5h

VERRE

Novembre à mars	Avril à octobre
Mardi à partir de 8h	Mardi, jeudi et samedi à partir de 8h

Collecte en porte-à-porte UNIQUEMENT pour les professionnels et les copropriétés

SECTEUR 1

ORDURES MÉNAGÈRES

Novembre à mars	Avril, mai, juin, sept. et oct.	Juillet et août
Mardi et samedi à partir de 5h	Mardi, jeudi, samedi à partir de 5h	Lundi au samedi à partir de 19h

RECYCLABLES

Novembre à mars	Avril, mai, juin, sept. et oct.	Juillet et août
Lundi et vendredi à partir de 5h	Lundi et vendredi à partir de 5h	Lundi, mercredi et vendredi à partir de 5h

VERRE

Novembre à mars	Avril, mai, juin, sept. et oct.	Juillet et août
Mardi à partir de 8h	Mardi et samedi à partir de 8h	Mardi et samedi à partir de 8h

Collecte en porte-à-porte UNIQUEMENT pour les professionnels et les copropriétés

SECTEUR 2

ORDURES MÉNAGÈRES

Novembre à mars	Avril, mai, juin, sept. et oct.	Juillet et août
Lundi et vendredi à partir de 5h	Lundi et vendredi à partir de 5h	Lundi et vendredi à partir de 19h

RECYCLABLES

Novembre à mars	Avril, mai, juin, sept. et oct.	Juillet et août
Mercredi à partir de 5h	Mardi et samedi à partir de 5h	Mardi et samedi à partir de 5h

VERRE

Novembre à mars	Avril, mai, juin, sept. et oct.	Juillet et août
Semaines impaires jeudi à partir de 8h	Jeudi à partir de 8h	Jeudi à partir de 8h

Collecte en porte-à-porte UNIQUEMENT pour les professionnels et les copropriétés

MESDECHETS-GOLFE.COM

La recette du Maire

SI VOUS SUIVEZ L'ACTUALITÉ DU MAIRE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX, VOUS AVEZ SÛREMENT PU DÉCOUVRIR EN PHOTOS SES PETITS DÉLICES CULINAIRES QU'IL PARTAGE RÉGULIÈREMENT. POUR « CAVALAIRE LE MAG », IL A ACCEPTÉ DE NOUS DÉVOILER LE SECRET DE SES PLATS HAUTS EN COULEURS.

ÉMINCÉ DE CÈPES BOUCHONS ET D'AMANITES DE CÉSAR

« Simple à faire comme de dire bonjour un matin d'automne… Le plus difficile restant tout de même de trouver les champignons »

Ci-dessus ce que sont amanites de César et cèpes bouchons.

■ Donc, une fois les champignons ramassés et nettoyés émincez-les crus et surtout très finement.

■ Il faut impérativement choisir des cèpes bouchons et des amanites de César encore fermées (en forme d'œuf)

■ Il vous faudra ensuite les placer sur un lit de roquette.

■ Je choisis toujours la roquette, car cette salade donne un petit goût poivré qui va à ravir avec les champignons crus de nos collines.

■ Prenez maintenant 3 ou 4 petites tomates que vous venez de couper en 4 quartiers, puis vous les disposez comme sur la photo sur le pourtour pour les tomates noires de Crimée et au centre pour la tomate grappe.
.

■ Venez déposer ensuite sur l'ensemble, un filet d'huile d'olive d'Aups ou d'ailleurs. ■ Pareil pour le vinaigre balsamique.

■ Émincez persil, estragon et basilic du jardin et déposez-les sur les champignons. Et pour finir, fleur de sel, piment d'Espelette.

■ Quelques minutes au réfrigérateur afin de saisir l'ensemble et de faire ressortir les différentes saveurs.

■ Et, il ne vous reste plus qu'à vous régaler !

Bon appétit,
Philippe

LES IMMANQUABLES DE L'AUTOMNE

OCTOBRE

Du 1er au 31 octobre

OCTOBRE ROSE
Renseignements :
06 37 36 56 26

BOURSE AUX LIVRES À LA MÉDIATHÈQUE
→ Réalisation des boîtes de collecte par le centre de loisirs élémentaire et collecte de dons chez les commerçants
Vente de tee-shirts et bracelets Octobre Rose lors des événements tout au long du mois.
Centre-ville, selon horaire de l'activité. Renseignements :
06 37 36 56 26

Vendredi 1er octobre

PERFORMANCE ARTISTIQUE AVEC CHRIS « ARMUR »
Gare de Cavalaire, 10h / 21h
Renseignements : Gare.
Tél. : 04 94 00 48 11

APÉRO SCÈNE SPÉCIAL OCTOBRE ROSE*
Live Music et apéritif
Gare de Cavalaire, 18h00 / 21h00. Renseignements :
06 37 36 56 26

Du 06 oct au 30 janvier 2022

Exposition : La Route de la soie de Cavalaire à Xi'An
Ancienne gare, selon horaires d'ouverture
Renseignements : Gare,
04 94 00 48 11

Vendredi 08 octobre

THÉÂTRE : « DON QUICHOTTE »
Par la Compagnie de Tragos
Salle des Fêtes, 20h30
Renseignements & billetterie :
OMC, 04 94 64 00 96
Dimanche 10 Octobre

MARCHE ROSE
Site de Pardigon 9h00 / 11h30
Départ Maison de la Mer
Inscription 5€- sur place
Renseignements : Association Cavalaire au Cœur, 06 63 05 22 31 & 06 08 47 54 87

Du 12 oct. au 15 janvier 2022

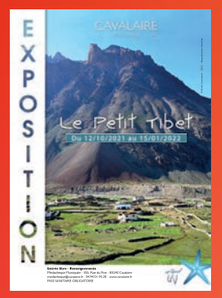

EXPOSITION : LE PEUPLE DU PETIT TIBET
Médiathèque, selon horaires d'ouverture
Renseignements : Médiathèque, 04 94 01 93 20

16 octobre

CINÉ CONFÉRENCE
→ En présence du Pr. Eisinger, oncogénéticien
et de Michel Resbeut, Président de comité du Var de la ligue nationale contre le cancer
Conférence dédiée au dépistage des cancers,
Exemple du cancer du sein
Cinéma Ecran bleu, Maison de la Mer, 18h00 à 20h00
Renseignements :
06 37 36 56 26- Entrée gratuite

Les 16 & 17 octobre

SALON DU MARIAGE
Maison de la Mer, 10h – 19h
Renseignements :
06 12 72 75 13

Vendredi 22 octobre

ZUMBA PARTY
Bar 150 Avenue
Avenue des Alliés, 19h30 / 20h30. Inscription 10€- sur place. Renseignements :
06 12 72 75 13

Du 22 au 24 octobre

L'ALSACE SUR MER
Esplanade Sainte-Estelle, 10h à 19h
Renseignements : Office de Tourisme, 04 94 01 92 10

Du 23 oct. au 07 nov.

JEUX D'AUTOMNE
Centre-ville, selon horaire de l'activité
Renseignements : Office de Tourisme, 04 94 01 92 10

Lundi 25 octobre

TIR À L'ARC, SPEEDMINTON ET PARCOURS MOTRICITÉ.
Esplanade de Lattre de Tassigny
10h à 17h / Jusqu'à 5 ans /
Accès libre et gratuit
Service des Sports / 04 94 05 41 28 / sport@cavalaire.fr

Mardi 26 octobre

STRUCTURES GONFLABLES SUPER HÉROS ET BALEINE MÉCANIQUE.
Esplanade de Lattre de Tassigny
10h à 12h30 et 14h à 17h /
À partir de 3 ans / Accès libre et gratuit

27 octobre

CAR WASH
Lavage de votre voiture par les jeunes du Centre Ados
Parking du port, 09h00-18h00
Inscriptions : 10€- sur place
Pré-réservations :
04 94 00 11 59. Centre Ados

ANIMATION LASER GAME
Esplanade de Lattre de Tassigny
10h30 à 12h30 et 14h à 17h
À partir de 7 ans
Accès libre et gratuit
→ Unique en France, découvrez cette toute nouvelle activité pour petits et grands. Ludique, ce jeu est basé sur la stratégie, l'esprit d'équipe et la concentration.

ATELIER DU PETIT ARCHÉOLOGUE
Espace archéologique (Maison de la Mer) / 10h30 à 11h30 /
De 7 à 12 ans / Sur inscription
Espace archéologique /
04 94 01 92 18 /
archeologie@cavalaire.fr

Jeudi 28 octobre

ANIMATION KID RACE
10h30 à 12h30 / Dès 3 ans /
Accès libre et gratuit

ANIMATION PLANCHE INFERNALE
De 14h à 17h / À partir de 7 ans / Accès libre et gratuit
→ Vous avez le vertige ? C'est ce que vous allez découvrir grâce à cette nouvelle animation ! En véritable réalité virtuelle vous devrez faire face au vide à plus de 100m d'altitude pour atteindre votre objectif. Totalement immergé grâce au casque HTC dernière technologie, attention à la chute…
Esplanade de Lattre de Tassigny

CONCERT INTIMISTE : DUO «C'EST SI BON »
Auditorium de la médiathèque, 19h. Renseignements & billetterie : OMC, 04 94 64 00 96

Vendredi 29 octobre

FÊTE D'HALLOWEEN
Concours de déguisement et Spectacle avec ambiance musicale Halloween
Esplanade Sainte-Estelle / 15h à 17h / Nombre de places limité pour le spectacle

Samedi 30 octobre

© Florian Poirel

DUO TRAIL TRAIL OU RANDO À 2
Renseignements :
www.duotrail.com
Esplanade de Lattre de Tassigny
8h à 15h / Sur inscription
→ Pour la 4e édition, retrouvez le Duo trail : Vous êtes passionnés de sport, de randonnée, course à pied ou de trail et vous avez envie de partager votre passion avec un proche, alors le DUO TRAIL est fait pour vous ! Une course atypique 100% à deux, pour des partages et souvenirs inoubliables ! Deux parcours différents sont proposés : un de 10km destiné à la découverte, ouvert aux coureurs comme aux randonneurs, et un de 22km plus orienté pour les traileurs.
Raphaëlle SAVARD- Romuald VIALE / duotrail@expenature.fr

OLYMPIADES ROSES
Jeux et activités sportives
Maison de la Mer,
Promenade de la Mer
10h00 à 18h00
Inscriptions 5€- sur place
Centre de loisirs maternel

SOIRÉE DE CLÔTURE
Concert, apéritif
Remise de dons
Feu d'artifice (à 19h00)
Esplanade de Lattre de Tassigny
De 18h00 à 20h00

NOVEMBRE

Mardi 2 novembre

STRUCTURES GONFLABLES LES MINIONS ET MINI JUNGLE
Esplanade de Lattre de Tassigny
10h à 12h30 à 14h à 17h
À partir de 3 ans / Accès libre et gratuit

Mercredi 3 novembre

CHARS À VOILE À PÉDALES
→ L'énergie du vent pour la voile, le soleil pour l'assistance électrique et la force de vos jambes pour une course endiablée.
Esplanade de Lattre de Tassigny
10h à 17h / À partir de 3 ans accompagné, 8 ans seul
Accès libre et gratuit

Jeudi 4 novembre

ATELIER « LUMIÈRES D'ENFER »
Esplanade de Lattre de Tassigny
10h à 12h et 14h à 16h
À partir de 4 ans / Sur inscription à l'Office de Tourisme
→ Création de luminions d'Halloween.

Vendredi 5 novembre

STRUCTURES GONFLABLES LE MOULIN ET CHÂTEAU ZOO
Esplanade de Lattre de Tassigny / 10h à 12h30 et 14h à 17h
À partir de 3 ans / Accès libre et gratuit

Vendredi 12 novembre

SPECTACLE : « LES VILAINES »
Salle des Fêtes, 20h30
Renseignements & billetterie :
OMC, 04 94 64 00 96

Jeudi 25 novembre

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES
Maison de la Mer
Renseignements : arretonsles-violences@cavalaire.fr

Jeudi 25 novembre

CONCERT INTIMISTE : DUO « ROCK PALACE »
Auditorium de la médiathèque, 19h. Renseignements & billetterie : OMC, 04 94 64 00 96

DECEMBRE

Mardi 7 décembre

CONCERT INTIMISTE ENFANTS : « BONOBO »
Auditorium de la médiathèque ou Salle des Fêtes, 18h
Renseignements & billetterie :
OMC, 04 94 64 00 96

PROGRAMME DES SCINTILLANTES DE NOËL* :

Samedi 11 décembre

RONDE DES PÈRES NOËL
→ Course festive déguisée.

Du 18 déc. au 02 janvier 2022

BALADE EN PETIT TRAIN
→ Les « Petits Trains du Golfe » vous accompagnent durant les deux semaines de vacances 7 jours sur 7.

Du 22 déc. au 02 janv. 2022

VILLAGE DE NOËL
→ L'Acapic organise le Marché de Noël de Cavalaire.

Mercredi 29 décembre

CONCOURS DU « PLUS BEAU PULL MOCHE »
→ Rivalisez d'imagination pour confectionner votre Pull de Noël et participez à ce concours original.

Vendredi 31 décembre

BAIN DU BOUT DE L'AN
→ Message adressé aux plus courageux d'entre nous pour plonger dans la Méditerranée en ce dernier jour de l'année.

Samedi 1er janvier 2022

BRULÉ DE SAPIN ET FEU D'ARTIFICE DU NOUVEL AN
→ Rendez-vous à 17h30 sur la plage du centre-ville. N'oubliez pas d'apporter votre arbre de Noël ! Juste après, le feu d'artifice illuminera la Baie de Cavalaire.

*Renseignements & billetterie : Office de Tourisme.

INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS :

OFFICE DE TOURISME DE CAVALAIRE : 04 94 01 92 10
MÉDIATHÈQUE : 04 94 01 93 20.
OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE : 04 94 64 00 96
SERVICE DES SPORTS : 04 94 05 41 28.
HÔTEL DE VILLE : 04 94 00 48 00
ESPACE ARCHÉOLOGIQUE : 04 94 01 92 18.
CCAS : 04 94 64 45 20 .
CAVALAIRE FAMILLES : 04 94 01 90 00

agenda culturel
SCANNEZ-MOI
FLASH-ME

CAVALAIRE

CÉRÉMONIE DE PRÉSENTATION DES VOEUX AUX CAVALAIROIS

2022

COMPLEXE HENRY GROS - RUE PIERRE ET MARIE CURIE

SAMEDI 15 JANVIER À 19H

SOUS RÉSERVE DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION SANITAIRE

MARATHON INTERNATIONAL DU GOLFE DE SAINT-TROPEZ

DIMANCHE
27 MARS 2022

MARATHON • 2 X 21.1 KM • MARATHON RELAIS

TRANSGOLFE : 18 KM
Sainte-Maxime -> Saint-Tropez

10 KM
La Croix-Valmer -> Cavalaire

marathondugolfedesainttropez.com

CÔTE d'AZUR FRANCE

LABEL ATHLÉ NATIONAL

Communauté de communes Golfe de Saint-Tropez

Ville de Sainte-Maxime · Cogolin · Commune de Gassin · La Croix Valmer · La Mole · Mairie Le Plan de la Tour · Commune de Ramatuelle · Ville de Saint-Tropez · Cavalaire

Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur · Le Département Var · Mizuno · Veolia · Crédit Agricole Provence Côte d'Azur · Var-matin · Casino Cavalaire · RTL2 · Pizzorno Environnement · STC Nutrition · La Tarte Tropézienne · Cadres Barrière · Val d'Astier · La Pertuade · Bertaud Belieu · Carrefour